



surmonter la crise **ENSEMBLE**

RAPPORT ANNUEL 2019



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



www.fondationdenice.org

Rester en alerte Questionner notre organisation Adapter nos actions

Au moment où nous rédigeons le rapport d'activité de 2019, la France, comme le reste du monde connaît une crise sanitaire exceptionnelle avec la pandémie du Covid-19.

Nos vies personnelle et professionnelle sont bouleversées depuis le 10 mars. Passé le moment de stupeur qui a imposé le confinement, la fermeture des écoles, la Fondation doit se remettre en ordre de marche. Car si nous sommes tous affectés par ce virus, les personnes démunies sont les plus touchées.

Alors que le doute habite chacun de nous, parfois même la peur, il faut organiser, imaginer, réinventer l'accompagnement auprès de nos publics. C'est essentiel. Deux priorités : **protéger les salarié-e-s et bénévoles** de la Fondation en préservant leur santé, et **continuer notre mission auprès des plus fragiles**.

Nous n'avons aucun modèle disponible car la situation est inédite. Dans chaque secteur la problématique est différente : poursuite de l'accueil physique, travail à distance et aussi parfois arrêt de l'action.

Cette parenthèse aura des conséquences sur le long terme. Notre organisation, nos méthodes de travail seront différentes. Nos priorités professionnelles et personnelles sans doute aussi.

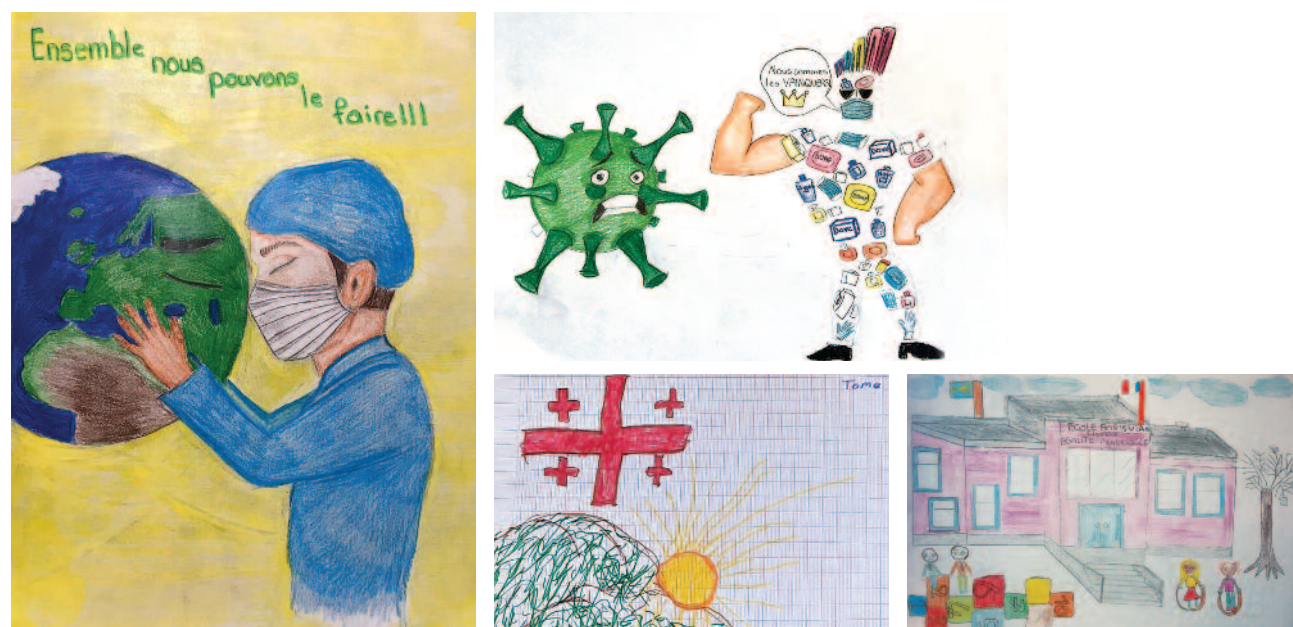
Nous pouvons être fiers de la Fondation, du travail qu'elle a accompli pendant les huit dernières semaines, de la solidarité, du courage, de l'adaptabilité de chacun. Nous sommes reconnaissants à la directrice générale et à son équipe de direction, ainsi qu'à l'ensemble des salarié-e-s pour leur investissement dans cette période trouble et compliquée.

À la veille du déconfinement, nous restons en alerte et l'avenir incertain nous demandera encore sans aucun doute beaucoup de souplesse, ainsi que de questionner à nouveau notre organisation et d'adapter nos actions.

Nice, le 10 mai 2020



Marie-Dominique Saillet
Présidente



Dessine-moi le monde d'aujourd'hui

Le service Migrants a organisé pendant le confinement un concours de dessins auprès de l'ensemble du public qu'il accompagne.

De nombreux enfants et adolescents de familles en demande d'asile et confinés, ont été invités à mettre en image cet épisode de vie inédit, fait de rupture et d'isolement forcé. Leurs dessins donnent à voir avec beaucoup de vérité ce que nous avons tous vécu et véhiculent un message d'espoir.

Merci à eux de nous permettre d'illustrer, avec bien mieux que des mots, ce qui fut et est encore notre réalité, à savoir une crise sanitaire qui a empêché le vivre-ensemble et qui nous engage à plus de solidarité.



Face à cette crise sanitaire sans précédent, la Fondation de Nice a à la fois assuré la continuité de ses missions de solidarité indispensables tout en protégeant ses collaborateur·rice·s.

Arrêt brutal de certaines actions, appel au volontariat, télétravail massif, gestion de crise... autant de bouleversements profonds et complexes dont témoignent ici des personnes accompagnées et des salarié·e·s de la Fondation.



Caroline Poggi-Maudet
Directrice générale

La gestion à l'instinct

Dimanche 15 mars, 16 heures, je suis au siège social, il est désert, j'organise une cellule de crise, le Président de la République vient d'annoncer une pandémie : un virus nécessite un confinement généralisé. Sidération...

Je lis dans les yeux des directeurs qui arrivent – Stéphanie Tavernier, Damien Francheteau, Jean-David Escanes, Pierrette Cazalère-Jouan – et de la présidente Marie-Dominique Saillet la peur, le doute, en miroir de ma propre terreur cachée.

La même question lancinante, obsédante dans ma tête : **comment à la fois poursuivre l'accompagnement de nos publics déjà si démunis et protéger nos salarié·e·s ?**

Difficile de se concentrer les deux premières semaines, nous sommes seuls à devoir prendre des décisions impensables, fermer ce service, maintenir celui-là, distribuer plus de colis alimentaires, ah oui il faut des thermomètres digitaux...

Silence radio de l'État trop occupé ailleurs et partout, départ des bénévoles apeurés des circuits de l'aide alimentaire, un calme

inquiétant règne partout comme si le pire était à venir.

Et soudain une découverte qui va tout changer : 14 000 masques périmés mais intacts stockés dans les caves de Casa-Vecchia, reste de la grippe H1N1. Nous avons de quoi protéger nos salarié·e·s, le poids qui écrasait ma poitrine s'allège un peu...

On est quel jour déjà ? Pourquoi doit-on tout le temps improviser ? Une seule certitude : il faut poursuivre nos activités essentielles.

De ce dimanche 15 mars à aujourd'hui, j'ai tenu grâce au soutien des directeurs, de la présidente, des salarié·e·s et volontaires présents malgré les risques, **tous unis par le même esprit de solidarité** que le virus n'a pu atteindre.

Je croyais à l'intelligence collective mais alors maintenant c'est mon totem !

Une volontaire à la halte de nuit

Le confinement est pour moi synonyme d'exclusion ou presque. Le télétravail c'est bien, mais rien ne remplace les échanges humains précieux que je peux avoir avec mes collègues du siège social. Notre Fondation a proposé le **volontariat aux salarié·e·s pour participer à la continuité de certains services** victimes du confinement. Il m'a été proposé la halte de nuit Bruno Dubouloz, ce à quoi j'ai adhéré spontanément : **une confinée parmi les confinés**. Des femmes qui pianotent sur l'ordinateur, chantent, dansent et qui pleurent en racontant leur histoire, des hommes qui jouent aux cartes avec Walid, coordinateur qui lui joue de la tondeuse pour qu'ils aient une « *bonne gueule* » tout cela avec les gants et le masque. Des femmes et des hommes qui se livrent goutte-à-goutte, un qui vient du Portugal, un autre de Ghardimaou, mon village natal de Tunisie, une de Russie, une autre d'Alger qui se dit avocate et qui demande l'asile politique... Avoir un abri, manger, boire et dormir sont des besoins essentiels mais le lien social l'est tout autant. L'humanité en partage c'est primordial pour ne pas tomber dans l'exclusion. Petit à petit chacun donne de soi à son rythme. Je remercie la halte de nuit, toute son équipe au complet, de m'avoir fait vivre ces journées d'humanité pendant ce confinement.

Moufida Bouzazi
Assistante de la direction générale
Déléguee à la protection des données personnelles



Le travailleur-pair à l'épicerie solidaire Solid'Actes

À l'épicerie, on est là pour aider les gens. Avec l'arrivée du virus, on a dû adapter nos gestes et notre fonctionnement pour pouvoir servir les gens en toute sécurité. L'accueil se fait à l'extérieur nous avons sorti une table pour y déposer les denrées choisies par les personnes. Tous les collègues portent des masques, des gants. Nous avons du gel hydroalcoolique pour nous et pour les bénéficiaires. Pour certaines personnes, très âgées et fragiles, nous leur apportons leurs courses à domicile, une fois par semaine. Nous avons également beaucoup plus de colis à faire dans cette période, pour les jeunes, pour les personnes du secteur emploi ou les personnes en demande d'asile. Lorsque je vais à la Banque alimentaire, là aussi, le fonctionnement a changé. Nous suivons les règles de distanciation avec les autres associations, nous ne rentrons plus du tout dans le hangar, nous signons le bon de livraison à l'extérieur. Le fait de venir à l'épicerie me permet de sortir et continuer à rendre service, c'est ce qui me plaît dans mon activité.

Mohamed Sijoumi
Travailleur-pair
Épicerie solidaire
Solid'Actes



La vie des enfants confinés à l'internat de La Trinité

C'est quoi le coronavirus pour toi ?

Le coronavirus est un virus qui rend les gens malades et qui est dangereux pour le corps. Quand ils nous ont dit qu'on n'irait plus à l'école et qu'il ne fallait plus sortir de l'internat pour nous protéger, cela nous a perturbés dans un premier temps, mais vite rassurés car l'école est arrivée jusqu'à nous grâce à la classe à distance et la classe relais mise en place là où nous vivons à la Maison de l'enfance de La Trinité. Une infirmière est venue nous enseigner comment bien se laver les mains, les gestes barrière, la distanciation...

Depuis beaucoup d'activités sont proposées pour nous enseigner, nous occuper et nous distraire. En plus, il est toujours possible d'échanger avec la famille, prendre des nouvelles par téléphone, Skype, WhatsApp et c'est rassurant pour nous...



Le télétravail à Flash Emploi

Suite au confinement mis en place le 17 mars 2020, le service de référent professionnel Rsa Flash emploi s'est immédiatement réorganisé en télétravail pour assurer la continuité de prise en charge de nos personnes accompagnées.

Conseillère en insertion professionnelle et coordinatrice remplaçante au sein de l'équipe de Saint-Laurent-du-Var, je concilie depuis deux mois vie professionnelle et personnelle depuis mon domicile. J'assure les rendez-vous téléphoniques et la gestion du standard depuis le portable du site, les réunions en

visioconférence et l'animation de l'équipe grâce aux outils de communication, incursions enfantines en prime ! Nous avons pu garder le lien entre collègues et avec nos partenaires.

La continuité administrative est assurée par la référente Fse qui a pu garder un accès au serveur. Nous avons continué à mettre en place des projets, sur nos outils notamment. Nous avons renouvelé notre façon d'interagir avec les gens en proposant des mailings d'offres d'emploi, de



Mélina Maalej

Conseillère en insertion professionnelle
Coordinatrice remplaçante

découverte de métiers et de secteurs.

Avec "1 jour, 1 acte", j'ai proposé des actions de recherche d'emploi et la (re)découverte d'outils,

dans l'idée de la méthode des petits pas et de l'engagement. Il a fallu gérer les incertitudes, casser les habitudes et réapprendre à fonctionner autrement... de nouvelles perspectives pour demain !

La collaboration renforcée entre le Caarud et les Act

Dès l'annonce du confinement, le Caarud – centre d'accueil et d'accompagnement pour la réduction des risques auprès des usagers de drogues, habitué des maraudes et de la

réduction des risques et dommages (Rdrd) pour les usagers de drogue a reconfiguré les maraudes habituelles, avec la participation de l'équipe des Act – appartements de coordination thérapeutique. Les missions ont été élargies à toutes les personnes à la rue, et 7 jours/7 : distribution de matériel Rdrd et de protection, veille sanitaire, information sur les gestes barrières et les services accessibles et distribution de collations. Cette collaboration Caarud/Act à destination d'un public plus large qui n'avait pas « ailleurs où aller » en dehors de la rue, a permis des regards croisés sur cette mission. Une meilleure compréhension du travail de chacun et des difficultés rencontrées dans les missions respectives a fait émerger des réflexions sur les accompagnements proposés aux usagers. Les salarié-e-s

impliqué-e-s évoquent une expérience enrichissante sur le plan humain avec la rencontre de nouveaux collègues, un partage d'expérience, un investissement sans faille au regard de la situation difficile de ce public en période de confinement. Ceux et celles qui ont vécu cette expérience resteront marqués par le silence d'une ville quasiment désertée par les habitants et dont l'espace public semblait exclusivement dédié aux forces de l'ordre, aux personnes sans domicile stable et aux maraudeurs.

Les équipes Caarud et Act



Joséphine Rudelle-Prudhon
Éducatrice spécialisée
Caarud



Marianne Autuori

Psychologue
Appartements de coordination thérapeutique

Témoignage d'un jeune

Le confinement a été un peu difficile car c'est la première fois je me retrouve dans cette situation. L'aide sociale que m'a apportée la plateforme de services jeunes a été très importante pour traverser cette situation. Je parle de l'aide matérielle et psychologique. D'une part, j'ai pu traverser ce confinement dans le calme, la patience et dans le respect des règles sanitaires.

D'autre part, mon éducatrice m'a conseillé, aidé et apporté des solutions pour mieux m'intégrer (manger et soutien moral) et régler au mieux mes démarches administratives.

William Abokoun

suivi par la plateforme de service jeunes



Une volontaire pour faire la classe aux enfants confinés de l'internat

Je suis intervenue à la Maison de l'enfance durant la période de confinement. Il s'agissait d'aider les enfants, tous les matins, hors week-end, à réaliser leurs devoirs quotidiens. Je me suis occupée de deux enfants en particulier, respectivement en 4^e et en 6^e. J'ai également été mobilisée sur d'autres groupes d'enfants durant cette période.

Malgré le contexte difficile, Elsa Limbert, cheffe du service de pré-orientation et Don-Louis Raynaud, psychologue à la Maison de l'enfance, sont parvenus à instaurer un système de "classes", organisé et efficace. J'ai pris beaucoup de plaisir à travailler avec les enfants et les professionnels de la Maison de l'enfance, toujours présents à nos côtés.

Les enfants se sont montrés très volontaires et nous ont toujours accueillis avec le sourire. Ce n'était certes pas toujours évident : une grande partie des enfants souffre de troubles des apprentissages, d'autres ont des difficultés d'ordre comportemental. Cependant, les moyens mis en place au sein de la structure – plusieurs salles entièrement dédiées aux devoirs, des ordinateurs avec une connexion Internet et la présence de plusieurs intervenants – nous ont permis de les accompagner au mieux.

Les enfants ont fourni énormément d'efforts tout au long de cette période. Je suis fière du travail que nous avons réalisé ensemble.

Laura Sanchez

Ergothérapeute
au centre de préorientation



Un agent d'accueil à la halte de nuit qui a poursuivi l'activité sans discontinuité

Durant toute la saison, je travaille auprès des personnes les plus démunies, avec chaque soir des personnes différentes, en essayant de les aider au mieux.

Durant cette période, le mode de fonctionnement s'est poursuivi mais avec l'accueil de moins de personnes (12 hommes au lieu de 40 et 12 femmes) et 24 heures sur 24 car elles devaient rester confinées, donc ce sont toujours les mêmes personnes que l'on a rencontrées.

Les liens et les habitudes entre les usagers et les salariés ont eux aussi évolué. Habituellement, on manque de temps pour discuter, échanger, on doit faire respecter les règles.

Avec le confinement, c'est devenu différent, j'ai appris à les connaître mieux.

Des liens plus étroits se sont installés, tout le monde a fait attention à l'autre sans distinction salarié ou usager. Au début de ce confinement, j'étais inquiète à cause du Covid-19, mais petit à petit, nous avons appris tous ensemble les gestes barrière, nous avons toujours pris soins les uns des autres.

Certaines personnes sont parties, étant incapables de s'adapter aux nouvelles règles... Pour certains Sdf, le confinement ne leur a pas laissé

Françoise Skuta

Agent d'accueil
Halte de nuit Bruno Dubouloz

d'autre choix que de rester à la rue. Je suis consciente que c'est en raison de leur comportement, mais ça questionne quand même car en temps normal, on ne les refuse pas. À l'heure du déconfinement et de l'ouverture à plus de publics je suis un peu inquiète mais je passe la main à une autre équipe et leur souhaite bonne chance.

Témoignage d'une famille hébergée confinée

Le confinement nous a surpris, on se demandait sur quelle planète on habitait.

Tous les deux on était en pleine recherche d'emploi, ça commençait à marcher, et tout s'est arrêté d'un coup. Mais après c'était la bonne décision pour se protéger, protéger sa famille et tout le monde. Au début c'était difficile, mais avec le logement que nous habitons, nous étions soulagés parce que nous n'avions pas la pression de devoir payer un loyer. J'ai des amis qui maintenant sont au Rsa ou au chômage et qui ne savent plus comment faire pour couvrir leurs dépenses.

Côté finances : Rsa bloqué – on ne pouvait pas aller à la préfecture pour demander notre carte de séjour – dossier Pôle emploi bloqué « *vous n'avez pas assez cotisé* ».

On est allé à Solid'Actes pour des couches à 3 € pour 50 couches. L'aide de la Fondation nous a aussi beaucoup aidés. On ne s'y attendait pas. Un grand merci à toute l'équipe. On a pu tenir.

Pour les enfants aussi ça a été dur, l'institutrice nous envoyait des exercices sur WhatsApp ou par mail, on devait les imprimer mais comme on n'a pas d'imprimante, on a essayé de tout faire à la main. J'ai beaucoup joué avec eux pour qu'ils ne craquent pas et qu'ils ne pleurent pas. C'était le seul moyen de les distraire.

Mais j'ai beaucoup appris ; ça m'a donné du temps pour bien réfléchir, à ce que je veux faire, les erreurs que j'ai commises, lire, aller sur Internet.

On a aussi appris à être plus sociables et à bien s'entraider entre humains.



Un volontaire surveillant de nuit à la Maison de l'enfance de La Trinité

Serge Masotti

Directeur
Direction technique

L'opportunité s'est présentée pour effectuer des remplacements de surveillant de nuit à la Maison de l'enfance de La Trinité. J'ai donc répondu à la demande de Caty Billi et assuré onze nuits pour veiller sur le sommeil de ces enfants.

Cela m'a permis de voir sur le terrain l'implication et le sérieux du personnel éducatif et leur sollicitude vis-à-vis des enfants. Je me présentais souvent bien à l'avance de la prise de

service pour assister au coucher et pour échanger avec le personnel. Leur bienveillance est exemplaire et se traduit par des attentions d'accompagnement touchantes auprès des enfants.

Une anecdote est venue récompenser mes nuits de veille. Dans le courant de la nuit soucieux de la tranquillité du dortoir et par réflexe habituel j'ai éteint des éclairages que je pensais inutiles et je m'installai devant l'écran d'ordinateur dans le bureau des éducateurs. Soudain une petite fille se lève et vient me voir en tenant d'une main une peluche et de l'autre

se frottant les yeux pour me dire d'une petite voix « *monsieur s'il vous plaît vous pouvez laisser la lumière parce que moi j'ai peur dans le noir ?* ».

J'ai bien sûr rallumé la lumière et je l'ai rassurée de ma présence ; elle est retournée se coucher et s'est endormie.

Rassurer un enfant et lui donner un peu de lumière ce n'est pas grand-chose mais cela valait bien quelques heures de perte de sommeil.



Un administrateur confiné mais libéré !

La crise du Covid-19 aurait pu générer une situation extrême du fait de l'obligation de supprimer toute relation de proximité. Dans les faits la solitude a laissé place à de l'isolement connecté et partagé : conseil d'administration, bureau et réunions de travail en visioconférence.

La poursuite des activités de la Fondation envers des personnes vulnérables et en difficultés a été l'objectif primordial porté par la présidente et la directrice générale en adaptant au mieux les règles liées au confinement : présentiel, télétravail, volontaires sur d'autres activités, bénévoles. Un grand merci à tous pour cette mobilisation sans faille.

Cette crise a permis de conforter la Fondation dans ses engagements sociétaux envers les plus fragiles, et d'adapter son fonctionnement afin de donner la priorité à la protection physique mais aussi financière des salariés.

Au plan opérationnel cela a démontré qu'on peut poursuivre des actions en télétravail, et qu'une réflexion sur son développement avec un minimum de régulation pourrait s'engager.

Vis-à-vis des usagers, les formes traditionnelles des relations ont été bouleversées et le digital a affirmé son leadership en matière d'échanges.

Cette crise aurait-elle servi de révélateur à la vulnérabilité du monde actuel et permis la prise de conscience de la nécessité de remettre en cause le primat de l'économique au profit de l'humain ?

sommaire

édito

- 03 Rester en alerte
- 04 Témoignages pendant la crise sanitaire

fonctionnement

- 11 Qui sommes-nous ?
- 12 Bilan 2019 et perspectives 2020
- 18 Nos métiers
- 21 Organigramme
- 26 Évolutions majeures depuis 5 ans
- 28 Services et actions dans les Alpes-Maritimes
- 30 Hébergements dans les Alpes-Maritimes

réalisations 2019

- 34 Secteur 1
- 35 Secteur 2
- 36 Secteur 3
- 38 Sièges sociaux
- 40 Cellule projets
- 43 Cellule écoute diversité
- 45 Cellule verte

faits marquants 2019

- 46 Intelligence collective
- 48 Évaluation à 360°
- 49 Séminaire des directeurs
- 50 Le jardin, terreau de lien social
- 52 Réussites
- 54 Fêtes et anniversaires
- 56 Nouveautés
- 62 Évolutions
- 66 Développements d'actions existantes

états financiers

- 72 Bilan et comptes de résultats 2019

activités de la casab

- 73 La commission d'aide et de soutien aux associations de bénévoles

contacts

- 74 Conseil d'administration
- 74 Siège social
- 75 Secteur 1
- 76 Secteur 2
- 77 Secteur 3

remerciements

- 78 Aux salarié-e-s de la Fondation de Nice
- 80 À nos partenaires

glossaire

- 82

fonction -nement

Qui sommes-nous ?

Notre projet fondateur

- Lutter contre la pauvreté, la précarité, l'isolement
- Apporter un soutien et une écoute, protéger, favoriser l'autonomie

Nos valeurs

- Reconnaître de la dignité incontestable de tout être humain
- Respecter des droits de la personne
- Favoriser l'expression de la solidarité

Notre mission

- Écoute attentive, convivialité et bienveillance, accompagnement individualisé, évolutif et sur mesure
- Lutte contre les discriminations
- Mettre la personne en situation de choix, d'acteur
- Reconnaître les capacités de la personne exclue

Nos métiers

- Diagnostic avant orientation ou accompagnement social global
- Accueil ponctuel individuel ou collectif
- Mise à l'abri, hébergement
- Captation de logements, gestion locative, relogement
- Représentation en justice de mineurs victimes
- Accompagnement à la recherche d'emploi
- Apprentissage de la conduite

Notre vision

- Contribuer à bâtir des solutions d'avenir responsables et innovantes
- Activités pédagogiques liées au respect de l'environnement

Bilan 2019 et perspectives 2020

Le fait marquant de l'année 2019 fut notre capacité à fonctionner en **intelligence collective** après avoir annoncé notre intention d'en faire le principe pilier de notre management.

En 2019, nous avons également traduit en pratiques professionnelles permanentes et principales les grands changements à l'œuvre dans notre secteur : l'ouverture sur des **partenariats pluridisciplinaires** et **décloisonnés** entre le social et le sanitaire par exemple, le changement de modèle en matière d'intervention sociale plus tourné vers le **hors-les-murs**, l'**aller-vers**, les **visites à domicile**.

Les orientations stratégiques

1. Le développement du pouvoir d'agir (DPA)

⇒ PREMIER OBJECTIF

Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.

Réalisations 2019

- Poursuite des formations pour mieux intégrer le développement du pouvoir d'agir dans les pratiques éducatives et sociales
- Définition du nouveau métier de **travailleur pair** dans les équipes éducatives (halte de nuit...) : quel statut ? quelle formation ? quelle place ? pour répondre à quel besoin ? quel financement ?

Perspectives 2020

- Produire un document référence pour définir collectivement ce qu'est le DPA et ce qu'il n'est pas au sens de la Fondation
- Développer dans tous les secteurs la **fonction de travailleur pair** comme expert du vécu, salarié à part entière, intervenant en complémentarité des travailleurs sociaux

⇒ DEUXIÈME OBJECTIF

- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel
- Favoriser un fonctionnement plus horizontal, encourager l'initiative, reconnaître le droit à l'erreur

Réalisations 2019

- Réalisation des évaluations à 360° des directeur·rice·s et des cadres intermédiaires
- Formation des directeur·rice·s à l'intelligence collective, adoption de la méthodologie des réunions en cercle pour mieux partager la décision
- Essaimage dans les secteurs et services de la méthodologie de l'intelligence collective

Perspectives 2020

- Poursuite de l'évaluation à 360° au niveau des travailleurs sociaux
- Réalisation de séminaires directeur·rice·s/cadres intermédiaires par secteur pour renforcer la cohésion d'équipe sur le mode intelligence collective
- Refonte de l'organisation hiérarchique entre directeur, chef de service et coordinateur qui devra induire un fonctionnement plus horizontal

⇒ TROISIÈME OBJECTIF

Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, écocitoyens...) pour les salarié·e·s comme pour les personnes accompagnées

Réalisations 2019

- Mise en œuvre des trois objectifs de la cellule verte :
 - fin du plastique à usage unique
 - tri sélectif sur tous les sites
 - recyclage des consommables d'impression
- Suppression des gobelets en plastique dans plusieurs services
- Installation de machines à café sans gobelets
- Étude sur l'installation de machines à eau sans bonbonnes
- Diagnostic du tonnage et type de déchets produits pour mieux trier nos déchets

Perspectives 2020

- Paiement d'une redevance spéciale à la Métropole avec **installation de bacs de récupération adaptés** à nos déchets produits (type et quantité)
- Création d'un kit à l'usage d'habiter pour nos occupants et formations aux écogestes

2. L'innovation sociale

⇒ PREMIER OBJECTIF

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables

Réalisations 2019

- Préparation d'un nouveau séminaire réunissant salarié-e-s et usagers à dominante culture
- Création d'une équipe mobile emploi avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) Nice Côte d'Azur pour aller à la rencontre des publics des plus exclus, considérant que tout le monde peut travailler
- Création d'un calendrier 2020 pour promouvoir les talents artistiques des personnes accompagnées.
- Investigation des programmes alternatifs de développement des compétences psycho-sociales (*Good Behavior Game*), de formation aux premiers secours en santé mentale afin de diversifier nos pratiques pédagogiques et expérimenter de nouveaux modes d'intervention
- Démarrage du jardin solidaire Lou Pantai pour les migrants
- Collaboration inter-associative pour collecter des fruits et légumes vendus au Marché d'intérêt national (MIN)

Perspectives 2020

- Réalisation du séminaire en juin 2020 reporté en 2021 pour cause de crise du Covid
- Évaluation des apports de l'équipe mobile emploi
- Diffusion du calendrier 2020, exposition itinérante des œuvres
- Expérimentation de pédagogies alternatives et participation aux travaux de co-construction du programme territorial de santé mentale (Psm) animés par le Codes.
- Lancement de l'épicerie solidaire Lou Pantai dans les vallées pour les migrants
- Démarrage de la collecte inter-associative au MIN pour compléter les apports de la Banque alimentaire dans les épiceries solidaires de la Fondation

⇒ DEUXIÈME OBJECTIF

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité

Réalisations 2019

- Recherche de solutions d'habitats participatifs et solidaires pour des relogements : création d'un partenariat de cohabitation intergénérationnelle avec cinq binômes de jeunes et seniors en lien avec Côte d'Azur Habitat et Toit en Tandem
- Sélection du projet de notre service Migrants sur une action de colocation solidaire pour les réfugié-e-s
- Financement par les fonds propres d'un temps partiel de chargée de communication
- Création d'une page Facebook, d'un profil LinkedIn pour attirer de nouveaux profils
- Élaboration du cahier des charges pour refondre notre site Internet
- Obtention de l'agrément Entreprise solidaire d'Utilité sociale (Esus)
- Sélection du groupement formé par la Fondation avec Isatis et l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie sur le dispositif Un chez-soi d'abord pour cent personnes cumulant errance et maladie psychique
- Achat d'un véhicule automatique pour l'auto-école sociale grâce aux financements des fondations Norauto et Macif, Caisse d'Épargne et Noeva
- Financement par Children & Future de travaux de rénovation d'une salle de danse pour notre internat d'adolescentes placées au titre de la protection de l'enfance

Perspectives 2020

- Démarrage des solutions d'habitats participatifs et solidaires
- Refondre notre site Internet, création d'une plaquette de communication
- Moderniser notre politique de communication pour accroître notre notoriété : investir plus les réseaux sociaux, envisager des soirées caritatives pour augmenter les dons
- Démarrage d'Un chez-soi d'abord

⇒ TROISIÈME OBJECTIF

Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie

Réalisations 2019

- Acquisition de logiciels métier et formation des équipes à leurs usages
- Développement du télétravail
- Structuration des interventions hors les murs et du développement des visites à domicile à partir des supports numériques (définition de nouveaux indicateurs de suivi de l'activité)
- Renforcer l'appropriation d'Intranet
- Lancement d'une démarche globale de modernisation des procédures au sein de la direction administrative et financière: dématérialisation de la facture, limiter le recours aux espèces...

Perspectives 2020

- Rédaction d'un référentiel partagé des visites à domicile à partir des outils numériques, des nouvelles pratiques professionnelles
- Mise en œuvre de procédures dématérialisées de la gestion de la facture à partir de nouveaux supports

⇒ QUATRIÈME OBJECTIF

Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions

Réalisations 2019

- Intégration des bénévoles dans les journées d'accueil des salarié-e-s
- Organisation d'un repas pour les bénévoles avec Marie-Dominique SAILLET, présidente de la Fondation
- Renouvellement de notre agrément pour cinq volontaires en service civique

Perspectives 2020

- Valorisation du nombre d'heures d'engagement des bénévoles par secteur/service
- Demande d'un avenant pour huit volontaires en service civique

L'année aura également permis le développement d'actions existantes

- Extension de la plateforme de services jeunes et de la plateforme emploi,
- Renfort de la dimension insertion des réfugié-e-s, du chantier d'insertion...

mais aussi la création de nouvelles actions et initiatives

- Entreprise d'insertion dans le bâtiment
- Accompagnement de 48 mineurs non accompagnés après sélection de notre projet par le Département
- Expérimentation d'une action pour éviter le retour à la rue de ménages frappés d'expulsions...
- Sur tous les sujets vecteurs de solidarité – cohabitation intergénérationnelle, collecte solidaire et inter-associative au MIN pour l'épicerie solidaire...

L'augmentation continue de notre parc de logements

...soit **plus 53 logements en 2019** organisée par notre direction de l'immobilier nous a également permis d'offrir des garanties de professionnalisme aussi bien à nos tutelles qu'aux bailleurs.

En 2020 les interventions décloisonnées

...liant logement et emploi, sanitaire/médico-social et social, réfléchissant sur des tiers-lieux ou création artistique, développement durable et économie sociale et solidaire peuvent utilement s'imbriquer, s'accrocheront pour rechercher dans la synergie partenariale et l'expérimentation des modèles inspirants. Il s'agit de favoriser par ses approches, l'épanouissement et l'autonomie des publics les plus démunis accompagnés.

Notre cellule projets

...continuera d'animer et susciter un bouillonnement d'idées autour de ces sujets. L'alimentation, la production maraîchère, le recyclage de nos déchets, la distribution alimentaire solidaire sont des thèmes que nous aborderons comme fil rouge d'une dynamique transversale.

Le Département qui prévoit de confier à la Fondation un développement ambitieux de Cap entreprise

...basé sur le concept de "personne n'est inemployable" sera également un des axes majeurs d'une nouvelle croissance de notre secteur accès à l'emploi.

Enfin 2020 est placé sous le signe des initiatives en matière de culture

...avec la création en début d'année d'un calendrier illustré par des œuvres artistiques réalisées par nos publics accompagnés et l'organisation d'un séminaire de la Fondation sur ce thème en juin reporté en 2021 pour cause de crise sanitaire.

Mais la crise sanitaire majeure et inédite du Covid-19 qui frappe la France depuis le 13 mars 2020 met à l'arrêt brutalement toutes nos actions et prévisions et laisse entrevoir une remise en question profonde et durable de notre système sociétal.

De quoi sera fait demain ?

L'incertitude sur l'issue de la crise sanitaire et la récession économique sans précédent qui va en découler et dont nous ne pourrions mesurer les effets que sur les mois et les années à venir, doit nous engager à beaucoup de prudence, sans renoncer à l'espoir et l'envie de toujours tout recommencer au service des plus vulnérables qui risquent d'être encore plus durement impactés.

Nos métiers

Afin de faire face à ces situations et proposer un accompagnement adapté aux publics accueillis, des compétences pluridisciplinaires et de l'engagement sont nécessaires.

...soit 44 métiers pour 356 collaboratrices et collaborateurs qui ont œuvré au service de ces jeunes, familles et adultes en 2019.

Un grand merci à tous !

44 métiers
pour 356 collaborateurs et collaboratrices
soit 336 équivalents temps plein



Administratrice ad hoc



Agent d'accueil



Agent de service hôtelier



Agent technique



Assistante de direction



Assistante de gestion immobilière



Assistante de vente



Assistante ressources humaines en apprentissage



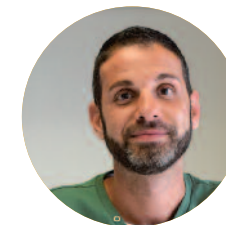
Assistante sociale



Chargée de mission hébergement



Chargé de vente



Chargé de mission



Chargé de mission



Comptable



Conseillère en insertion professionnelle



Conseillère en économie sociale et familiale



Coordinatrice cellule projets



Coordinatrice



Cuisinier



Délégue à la protection de données personnelles



Développeuse en relation entreprises



Directeur



Directeur adjoint



Éducateur scolaire



Éducateur spécialisé



Éducateur technique



Encadrant technique



Ergothérapeute



Infirmière



Lingère



Maître de maison



Médecin



Moniteur d'atelier



Moniteur d'auto-école



Monitrice-éducatrice



Psychologue



Responsable informatique



Secrétaire



Surveillant de nuit



Technicienne de l'intervention sociale et familiale



Technicienne paye



Travailleur-pair



Travailleuse socio-juridique



Volontaire en service civique

Notre organisation hiérarchique est en pleine transformation

Issue d'une année de réflexion, organisée en groupes de travail associant tous les cadres, cette évolution de notre organisation s'effectuera progressivement au gré de l'évolution des carrières actuelles.

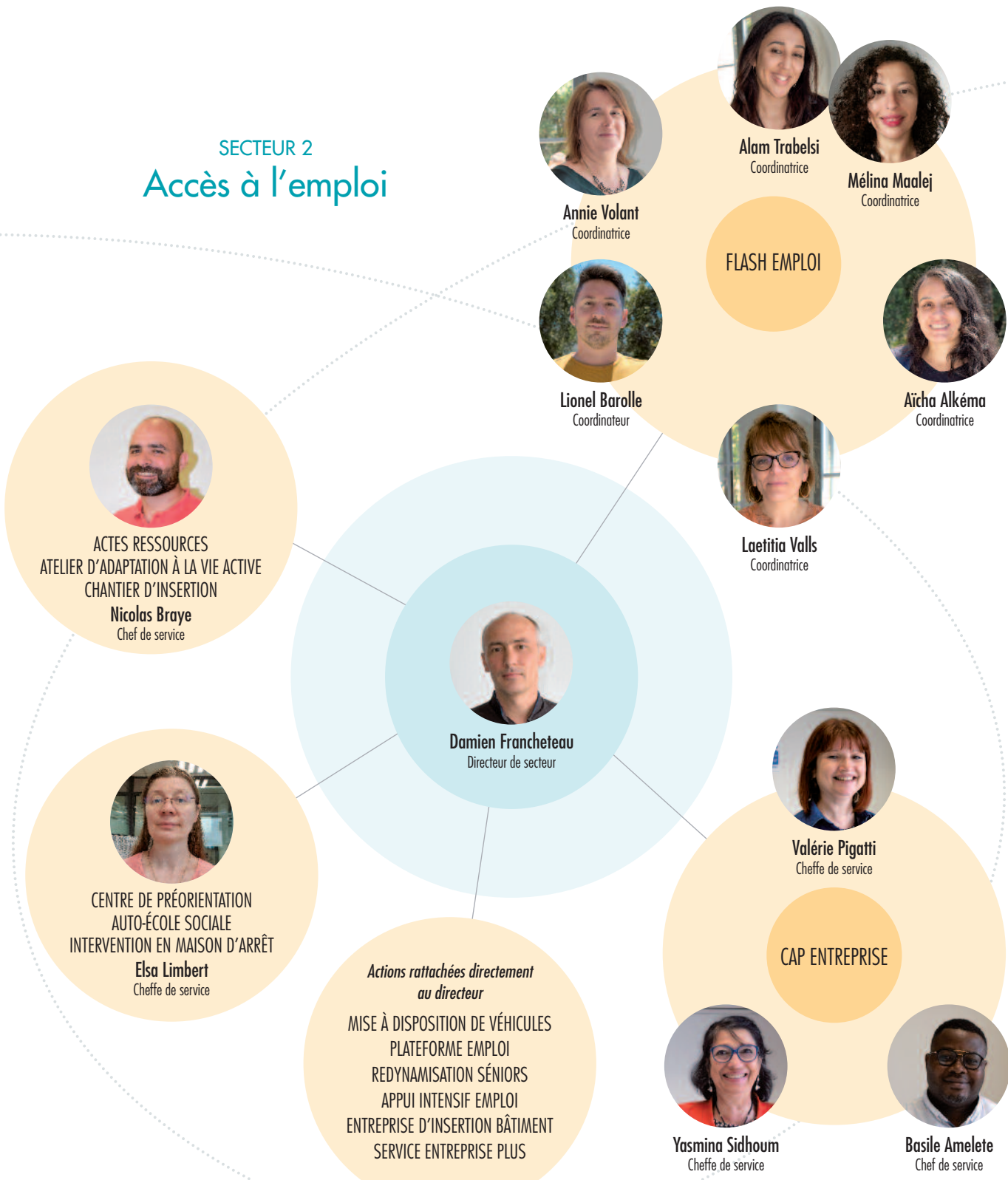
- **Création de domaines d'activités** regroupant plusieurs établissements afin d'initier un pilotage plus cohérent par des responsables d'activité
- **Développement** des fonctions des coordinateurs, cadres de proximité facilitateurs du travail en équipe



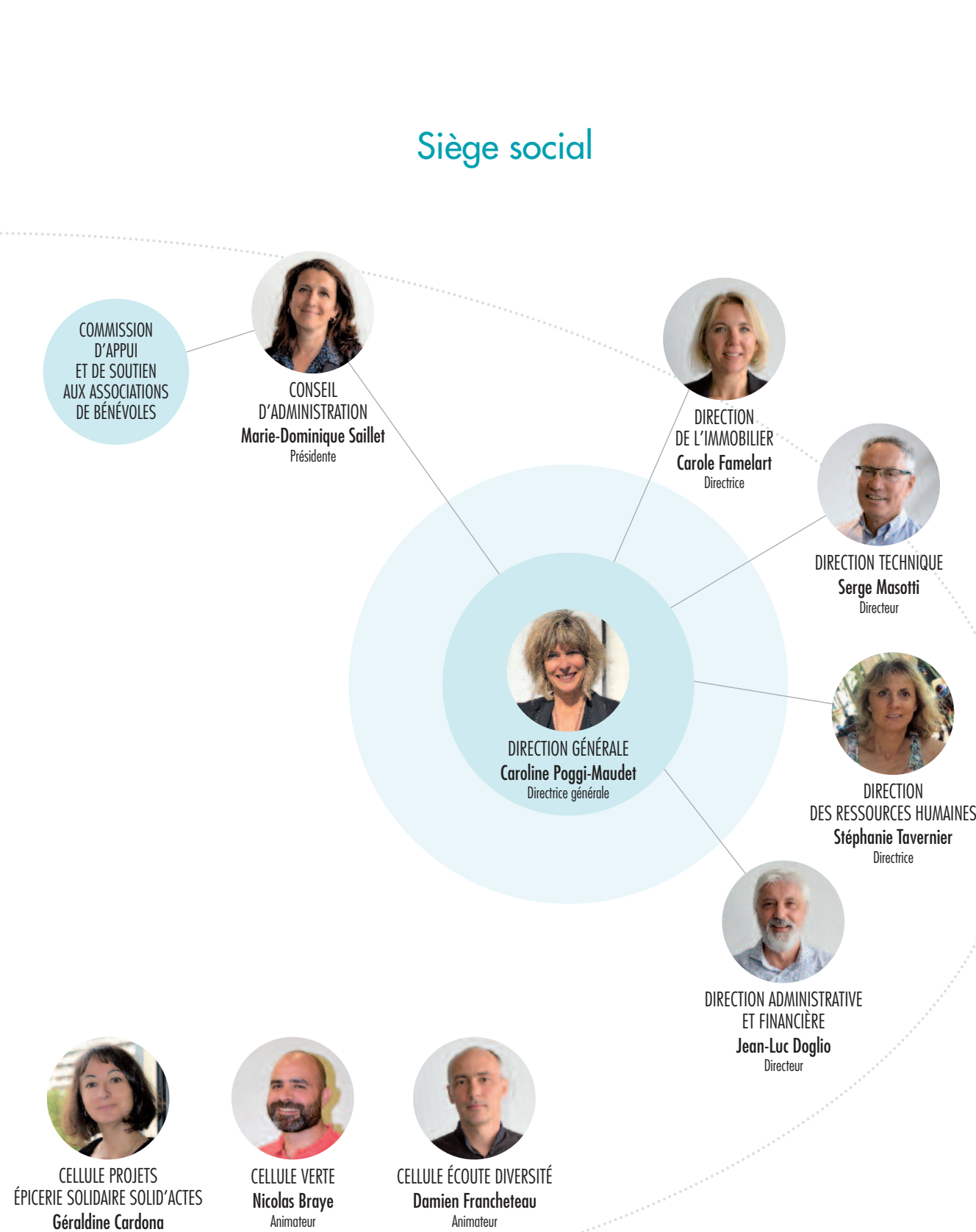
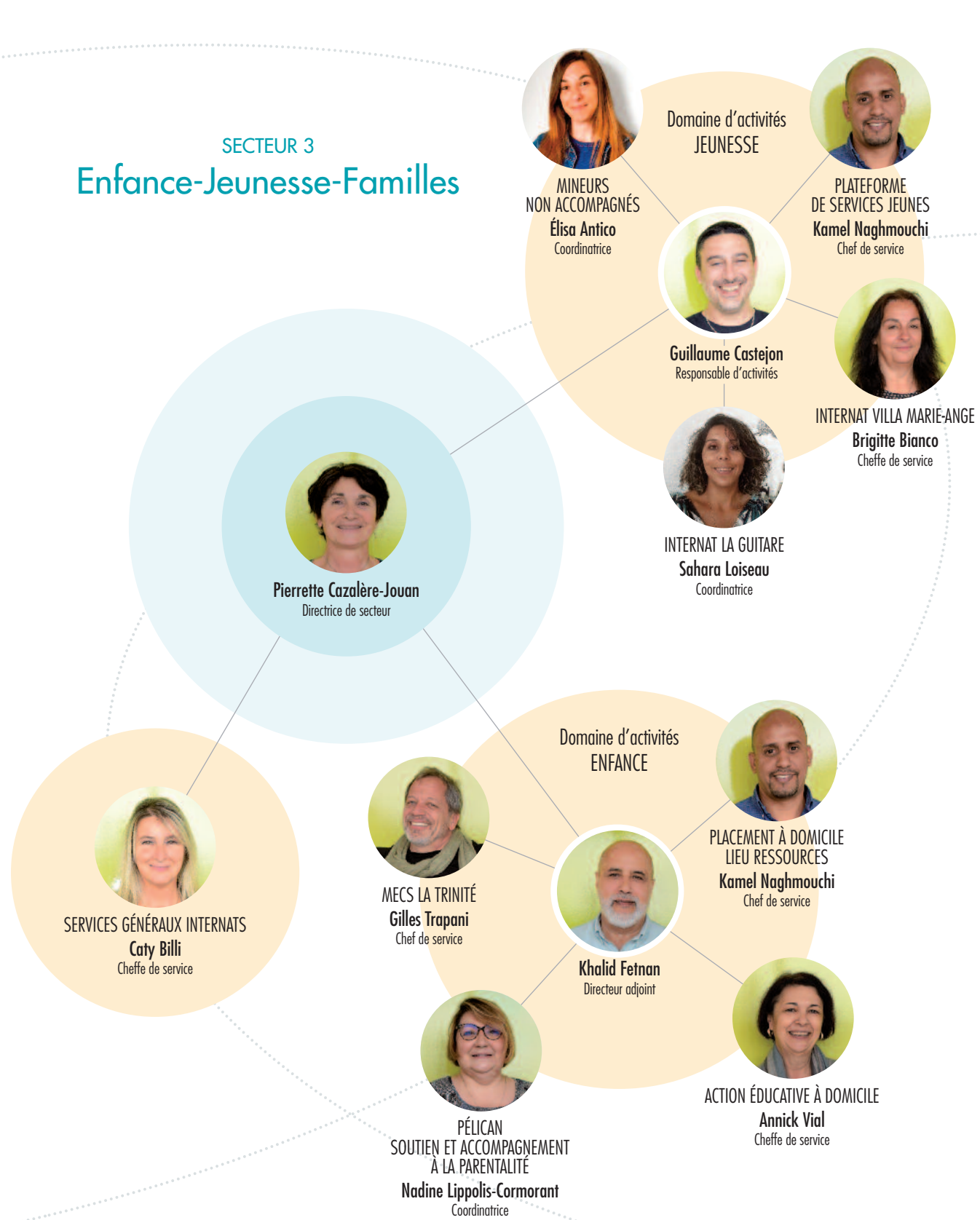
▲ DE GAUCHE À DROITE
Caroline Poggi-Maudet
directrice générale
Louis-Xavier Michel
vice-président
Marie-Dominique Saillet
présidente



Act	Appartements de coordination thérapeutique	Chrs	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
Asil	Accompagnement social lié au logement	Csapa	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
Caarud	Centre d'accueil et d'accompagnement pour la réduction des risques auprès des usagers de drogues	Reprises	Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec des entreprises solidaires



La réorganisation du secteur 2 en domaines d'activités est prévue courant 2020.



Les évolutions majeures depuis 5 ans

Un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision, un guide, un marqueur. Il doit nous renseigner sur notre évolution, nous alerter, susciter des analyses. Un indicateur efficace doit être fiable, simple, pertinent et doit refléter effectivement les variations de ce qu'il est censé mesurer, synthétiser.

Nous en avons défini cinq que nous évaluons au fil des ans pour mieux comprendre notre évolution. Que nous disent-ils ?

La Fondation
se développe vite
et sur tous les fronts
depuis 5 ans

25%

Recrutements en augmentation
de 25% en 5 ans
soit 88 collaborateur.rice.s
supplémentaires

50%

50% d'augmentation
en ce qui concerne les personnes
accompagnées en 5 ans
soit plus de 5 000 personnes

42%

Locations d'appartements
en augmentation
de 42%
en 5 ans

35%

35% d'augmentation
des services et actions
soit 10 services et
actions supplémentaires en 5 ans

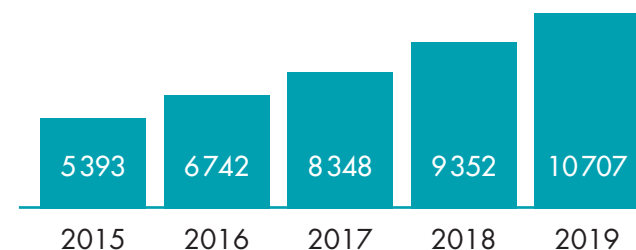
26%

26% d'augmentation
de budget
soit plus de 6 millions d'euros
en 5 ans

Variations 2019 par rapport à 2018

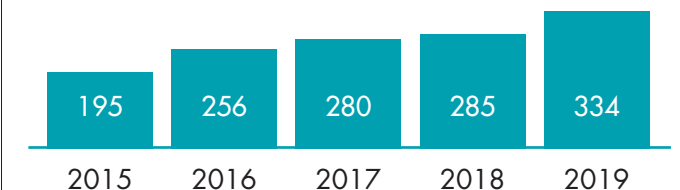
- En 2019, les variations les plus importantes concernent la captation de logements : **+16% avec 53 de plus**
- Et le nombre de collaborateur.rice.s : **+10% soit 34 équivalents temps plein de plus**
- Notre budget global est aussi en progression de **8%**. La nouvelle action "Mineurs non accompagnés" en est la principale justification.

Nombre de personnes accompagnées



L'augmentation du nombre de personnes accompagnées est due pour l'essentiel au développement du secteur Accès à l'emploi / Flash Emploi

Nombre de logements

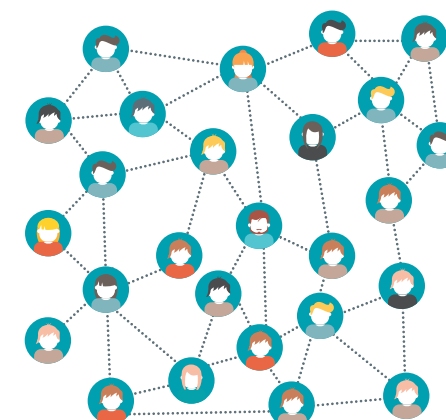


Nombre de collaborateur.rice.s / Équivalents temps plein

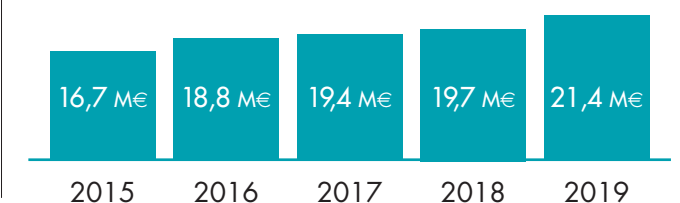


* Équivalents temps plein

Nombre de services et actions



Budget



Les services et actions dans les Alpes-Maritimes

Siège social

1 – NICE GIOFFREDO

- Présidence
- Commission d'aide et de soutien aux associations de bénévoles

2 – NICE CASA-VECCHIA

- Directrice générale
- Directrice des ressources humaines
- Directeur administratif et financier
- Directeur technique
- Directrice de l'immobilier
- Cellule verte
- Cellule écoute diversité
- Cellule projets



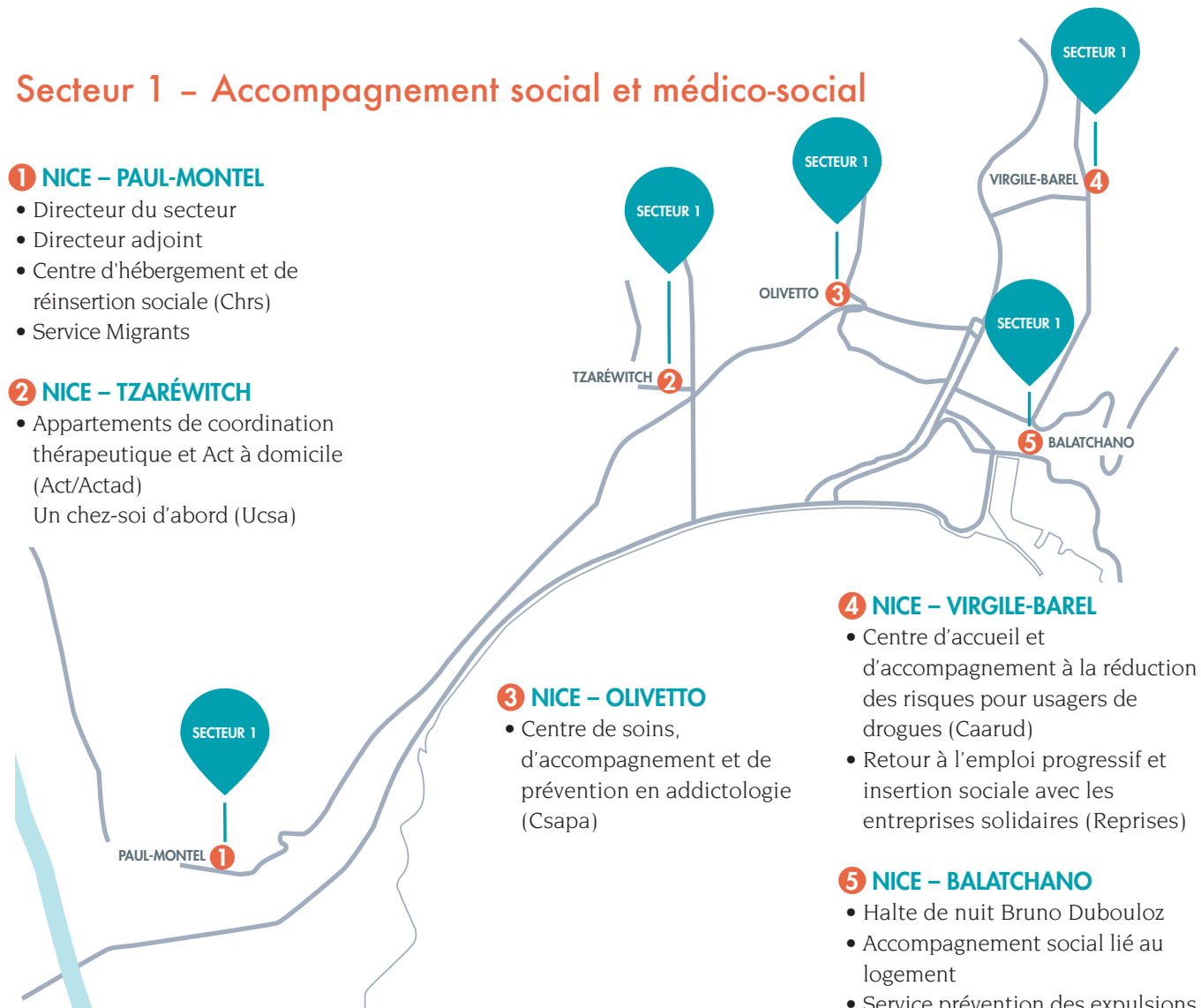
Secteur 1 – Accompagnement social et médico-social

1 NICE – PAUL-MONTEL

- Directeur du secteur
- Directeur adjoint
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs)
- Service Migrants

2 NICE – TZARÉWITCH

- Appartements de coordination thérapeutique et Act à domicile (Act/Actad)
- Un chez-soi d'abord (Ucsa)



4 NICE – VIRGILE-BAREL

- Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud)
- Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec les entreprises solidaires (Reprises)

5 NICE – BALATCHANO

- Halte de nuit Bruno Dubouloz
- Accompagnement social lié au logement
- Service prévention des expulsions

3 NICE – OLIVETTO

- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)

Secteur 2 – Accès à l'emploi

1 – MENTON

- Cap Entreprise

2 – NICE

- Directeur du secteur
- Cap Entreprise Mellarède
- Cap Entreprise Porte de France
- Flash Emploi
- Centre de préorientation – Paul-Montel
- Auto-école sociale
- Actes Ressources, atelier et boutique
- Plateforme emploi
- Développement relation entreprises

3 – SAINT-LAURENT-DU-VAR

- Cap Entreprise • Flash Emploi

4 – ANTIBES

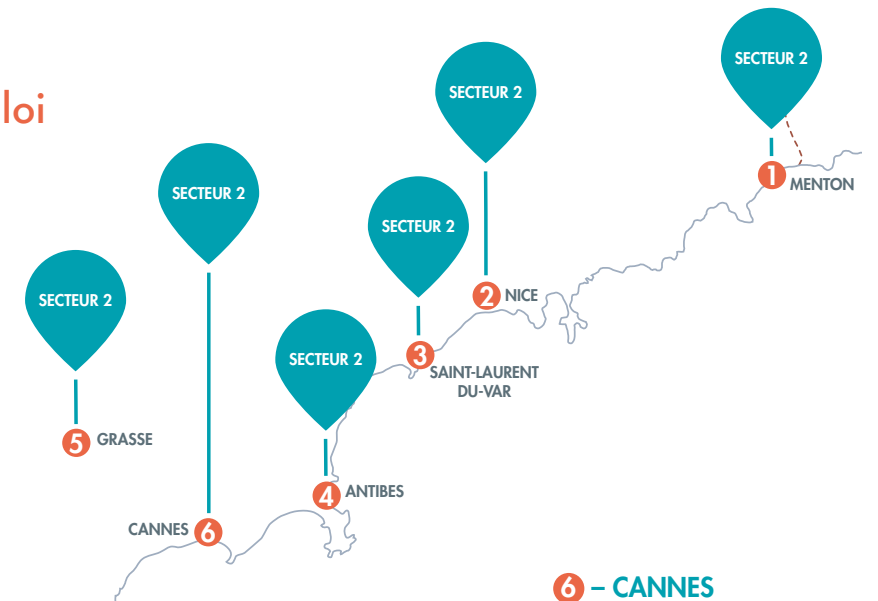
- Cap Entreprise

5 – GRASSE

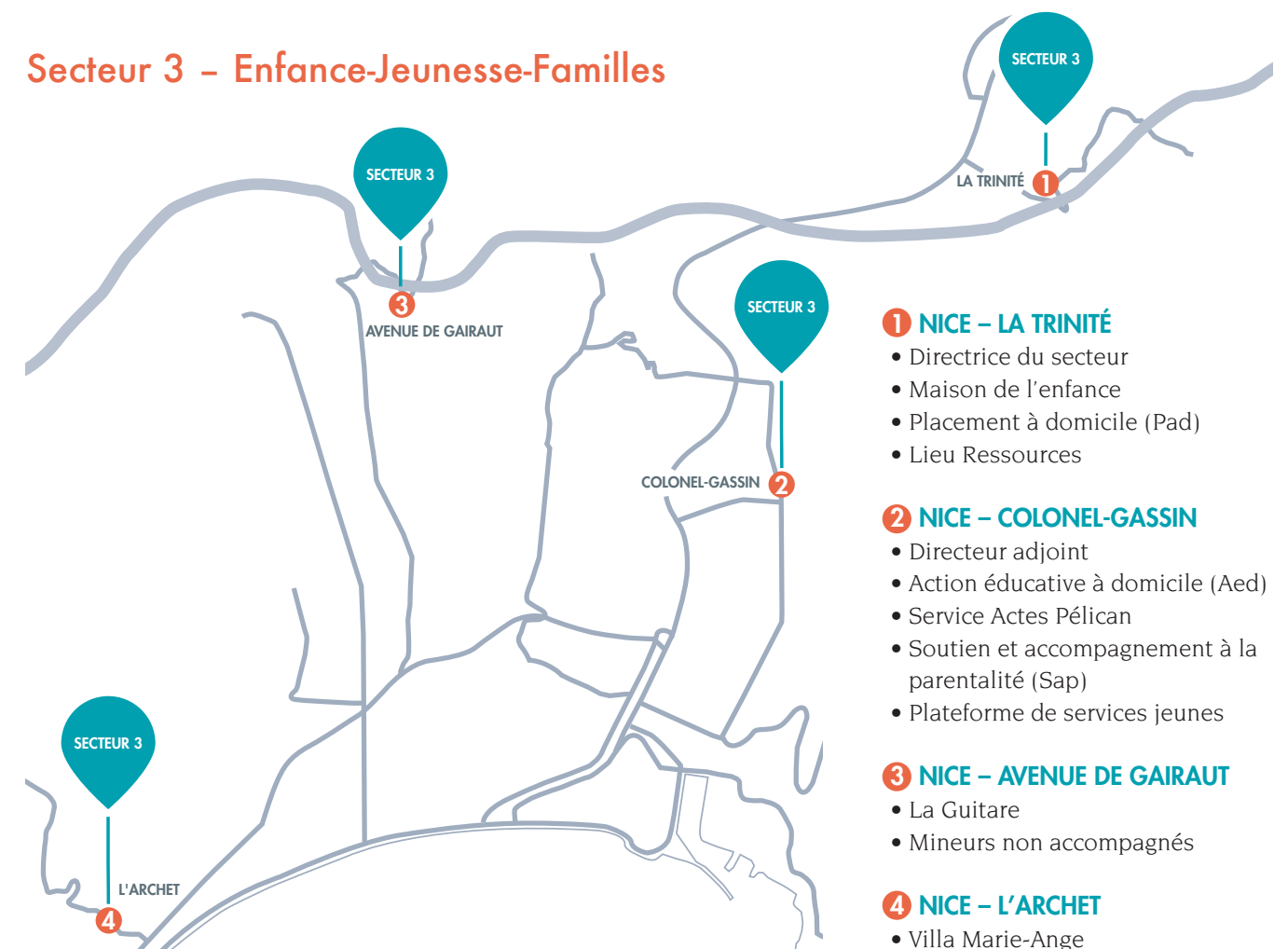
- Cap Entreprise

6 – CANNES

- Cap Entreprise
- Flash Emploi
- Appui intensif emploi
- Redynamisation seniors



Secteur 3 – Enfance-Jeunesse-Familles



1 NICE – LA TRINITÉ

- Directrice du secteur
- Maison de l'enfance
- Placement à domicile (Pad)
- Lieu Ressources

2 NICE – COLONEL-GASSIN

- Directeur adjoint
- Action éducative à domicile (Aed)
- Service Actes Pélican
- Soutien et accompagnement à la parentalité (Sap)
- Plateforme de services jeunes

3 NICE – AVENUE DE GAIRAUT

- La Guitare
- Mineurs non accompagnés

4 NICE – L'ARCHET

- Villa Marie-Ange

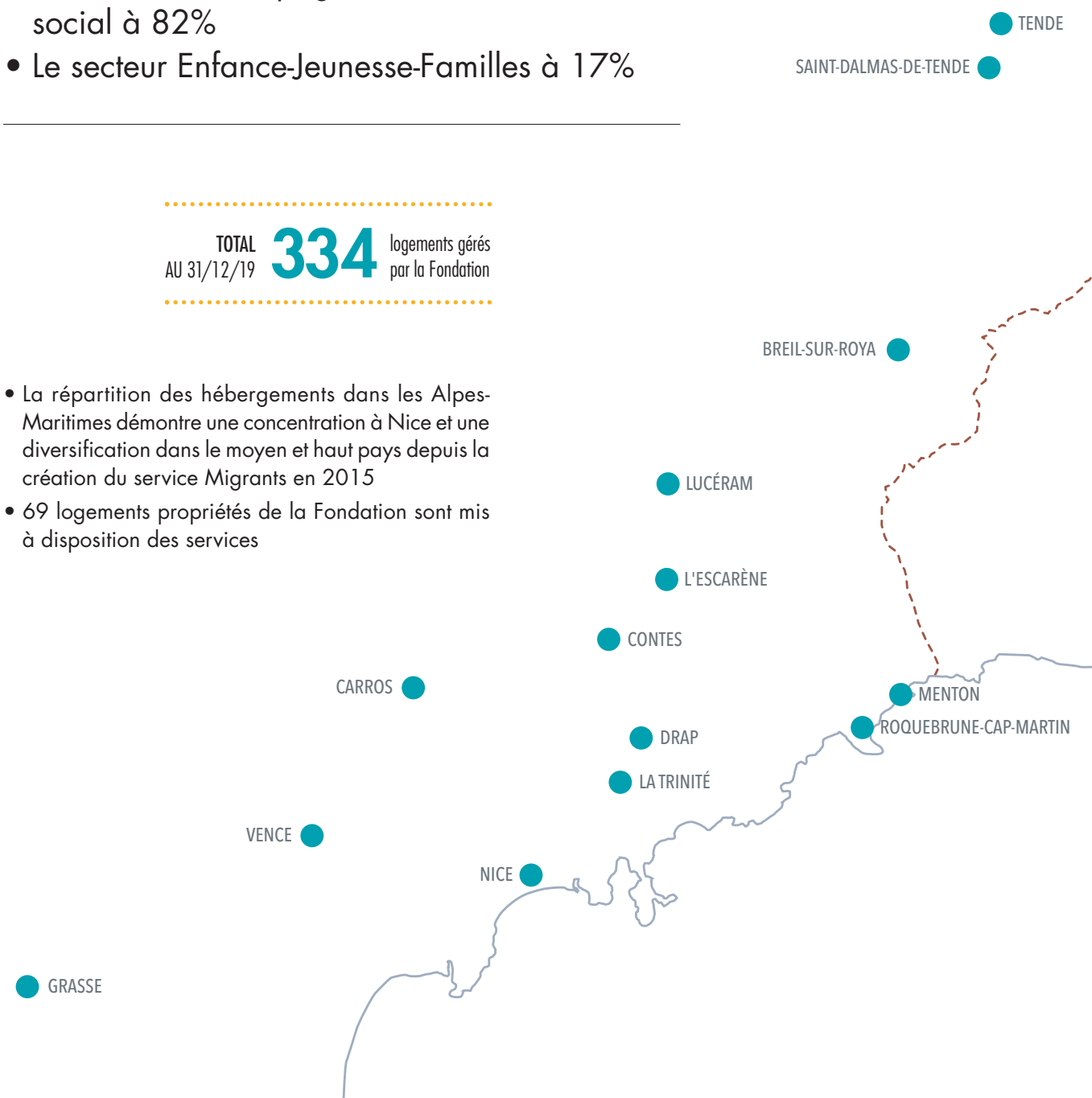
Les hébergements dans les Alpes-Maritimes

Les 334 logements gérés par la Fondation de Nice se répartissent entre

- Le secteur Accompagnement social et médico-social à 82%
- Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles à 17%

TOTAL
AU 31/12/19 **334** logements gérés
par la Fondation

- La répartition des hébergements dans les Alpes-Maritimes démontre une concentration à Nice et une diversification dans le moyen et haut pays depuis la création du service Migrants en 2015
- 69 logements propriétés de la Fondation sont mis à disposition des services



SECTEUR 1
TOTAL **275** logements

soit par services du secteur 1
Accompagnement social et médico-social

Centre d'hébergement
et de réinsertion sociale **134** Menton – Nice
Roquebrune-Cap-Martin

Service Migrants **98** Nice – Breil-sur-Roya
Carros – Contes
Drap – Grasse – L'Escarène – Lucéram
Saint-Dalmas-de-Tende – Tende – Vence

Appartements de
coordination thérapeutique **35** Nice

Service pénitentiaire
d'insertion et de probation **8** Nice

Un chez-soi d'abord **4*** Nice

* Gérés par le Gcsms (groupement de
coopération sociale et médico-sociale)

SECTEUR 3
TOTAL **59** logements

soit par services du secteur 3
Enfance-Jeunesse-Familles

Mineurs
non accompagnés **20** Nice

Internats **14** Nice

Plateforme
de services jeunes **25** Nice

Deux logements ont été achetés à Nice en 2019

- 73 boulevard François-Grosso, 5^e étage, à destination des appartements de coordination thérapeutique
- 20 boulevard Tzarewitch à destination des appartements de coordination thérapeutique



réalisations 2019

Entrer en activité Fournir le résultat optimal voulu Réaliser parfaitement une opération

L'action de la Fondation – réelle et concrète – est mise en œuvre par **les trois directions de secteur**. Opérationnelles, elles sont prêtes à entrer en activité, à fournir le résultat optimal voulu, à réaliser parfaitement une opération.

L'organisation de leurs interventions est articulée par le siège social en termes de cohérence, de **respect des normes** et **obligations réglementaires** mais aussi et surtout d'inscription dans des **orientations stratégiques communes** et définies par notre conseil d'administration.

Les cellules de réflexion et d'action sur les projets, la diversité et la préservation de notre environnement sont transversales. Elles nous stimulent et viennent nous questionner sur des sujets de société car nous ne sommes pas que des salarié-e-s mais aussi des citoyens, replaçant des questions éthiques et de dynamique au cœur des préoccupations.

En 2019, les réalisations de la Fondation sont à l'image de cette pluralité d'acteurs et de thématiques, variées et coordonnées, au service d'un même objet commun : **l'aide aux plus démunis**.

réalisations 2019

Témoignages de la directrice et des directeurs de secteur

L'ensemble des actions du secteur est tourné vers les publics les plus vulnérables et la lutte contre la grande pauvreté.

Son budget est financé pour cela essentiellement par l'État (dix millions d'euros). De ce fait, en 2019, sous l'impulsion des politiques publiques, le secteur s'est développé ou a dû réinterroger un certain nombre d'actions en s'assurant, à chaque fois, qu'elles font bien coïncider les valeurs de la Fondation avec les orientations attendues de l'État.

Ces évolutions et réajustements réguliers (pour ne pas dire permanents) sont d'ailleurs au cœur du projet de la Fondation qui nous entraîne à "donner le meilleur de nous-même, dans l'actualité de l'exclusion, en projet continu".

Aussi, cette année encore et indépendamment d'une analyse des moyens mis à disposition, l'État n'a pas oublié la déclinaison de politiques publiques en direction des plus exclus. Citons pêle-mêle l'intensification des programmes en direction des réfugiés, l'année II du plan logement d'abord, le plan de lutte contre les addictions et sa refonte attendue du secteur de l'addictologie via notamment une imperméabilité concrète entre Csapa et Caarud.

Dans les faits, dans notre secteur cela s'est traduit par le développement "raisonné" de l'unité insertion du service Migrants, par la sédimentation des pratiques du nouveau projet du Chrs initié en 2018 et l'émergence de notre plateforme en addictologie.

Jean-David Escanes
Directeur du secteur 1



Les politiques publiques en direction de l'emploi ont été dynamiques en 2019, que ce soit au travers de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ou dans la poursuite des appels à projets du Plan d'investissement dans les compétences (Pic) pour les réfugiés et 100% inclusion. Le secteur accès à l'emploi a pris part à différents groupes de travail du plan pauvreté et répondu à l'appel à projet "programme investir dans les compétences bénéficiaires de la protection internationale" (Pic Bpi) avec le service Migrants de la Fondation.

Pas de nouvelles actions ou extensions à grande échelle, mais l'ouverture de l'entreprise d'insertion et l'extension du chantier d'insertion.

L'année a été riche de projets et expérimentations. Citons pêle-mêle, l'action "français sur objectifs spécifiques" et le co-emploi départemental à Flash emploi, l'unité territoriale à Cap entreprise ou l'accompagnement de personnes avec des difficultés prononcées en langue, changements d'intervenants sur l'action seniors et l'appui intensif emploi, évaluation externe et rédaction du projet d'établissement au centre de préorientation, labellisation de l'auto-école, recrutement d'une seconde intervenante pour la plateforme emploi, projet Artsens à la ressource et le réaménagement de la boutique.

L'ensemble de ces projets est le fruit du dynamisme des équipes et de leurs responsables, merci pour leur investissement. L'équipe de cadres a pris corps et a pu penser une réorganisation du secteur envisagée en 2020, avec l'objectif d'apporter plus de transversalité entre nos actions.

Damien Francheteau
Directeur du secteur 2



200 mots pour 2019 !
32 mots pour exprimer notre fierté d'avoir partagé une nouvelle aventure avec 48 jeunes mineurs non accompagnés.

La joie de construire avec eux les chemins de nouvelles vies et ports d'attaches citoyens.

47 mots pour saluer le pouvoir d'agir des jeunes qui a abouti à la construction de la salle Zounzoun pour danser, s'exprimer dans des spectacles pleins de tendresse et de poésie, merci Children & Future et la No Finish Line de Nice pour votre financement.

28 mots pour saluer l'atelier "rap et slam" qui a révélé des talents insoupçonnés et des conteurs d'histoires et de chants venus du fond de leur cœur.

30 mots pour saluer l'éducation à des projets de développement durable autour de jardins, de composteurs, d'une alimentation saine et simple pour un avenir plus solidaire et plus citoyen.

16 mots pour l'aventure des évaluations à 360° qui nous a permis de vivre de nouveaux apprentissages

32 mots pour remercier toutes celles et ceux qui par leur travail cherchent à donner le meilleur d'eux-mêmes au service des enfants et de tous les jeunes qui nous sont confiés.

Et enfin 33 mots pour une médaille en or fin à tous les travailleurs de l'ombre qui ont transformé tels des magiciens deux mois de confinement en moments de création et de joie !

Pierrette Cazalère-Jouan
Directrice du secteur 3





Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

Secteur 1

Accompagnement social et médico-social

Ce secteur se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. 275 logements sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome.

Les activités

- Les activités santé et addictions**
- Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (Caarud) comprenant l'action Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec les entreprises solidaires (Reprises)
- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)
- Appartements de coordination thérapeutique (Act) et Act à domicile : hébergement individuel assurant une prise en charge à travers une coordination médicale, psychologique...

Les activités asile et insertion Service Migrants

- Pour l'asile**
- Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada)
- Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile pérenne et non pérenne (Huda/Hudap)
- Accueil temporaire Service de l'asile (At-Sa)

- Pour l'insertion**
- Plateforme réfugiés
- Programme de réinstallation en partenariat avec l'association Entraide Pierre Valdo
- Programme de cohabitations solidaires
- Projet d'accompagnement vers l'intégration

Les activités hébergement et logement

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs)
- Accompagnement social lié au logement (Asll)
- Prévention des expulsions locatives
- La halte de nuit Bruno Dubouloz : dispositif saisonnier de mise à l'abri ouvert d'octobre à mai

Les publics

- Couples avec ou sans enfants, adultes et jeunes isolés, familles monoparentales cumulant d'importantes difficultés sociales
- Personnes en situation de handicap
- Personnes sans domicile stable (mise à l'abri hivernale avec possibilité d'accueil des animaux de compagnie)
- Personnes atteintes du Vih, maladies invalidantes...
- Usagers de drogues et toutes formes d'addiction
- Demandeurs d'asile
- Réfugié.e.s
- Personnes placées sous main de justice

3600

personnes accompagnées, prises en charge, hébergées

soit 10% d'augmentation par rapport à 2017

1

directeur

7

chef.fe.s de service

91

salarié.e.s

1

directeur adjoint

3

coordinateurs

10,3 millions d'euros

9,9 millions d'euros en 2018

Secteur 2

Accès à l'emploi

Ce secteur repose sur le principe selon lequel la reprise d'une activité représente le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il part du postulat que toute personne qui le souhaite peut travailler. Il intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton.

Les établissements et services

- Atelier d'adaptation à la vie active (Aava) et Atelier chantier d'insertion : mise en situation de travail à travers une activité de rénovation, fabrication, transformation de meubles et vente à la ressourcerie Actes Ressources
- Cap entreprise, accès à l'emploi direct pour les allocataires du Rsa à partir d'une méthode de médiation active IOD – Intervention sur les offres et les demandes – créée par l'association Transfer (Bordeaux)
- Flash emploi, référence unique des nouveaux entrants dans le dispositif Rsa avec un rendez-vous hebdomadaire
- Appui intensif emploi (Aie) : accompagne les bénéficiaires du Rsa dans le dispositif depuis plus de six mois, par session de quatre semaines à temps plein
- Accompagnement des personnes incarcérées en partenariat avec l'association Reflets
- Redynamisation séniors : accompagne à l'emploi des bénéficiaires du Rsa de plus de 50 ans sur une période de six mois, en s'appuyant sur leur expérience du travail
- Centre de pré-orientation : accompagnement dans le choix d'un projet professionnel adapté des personnes reconnues travailleurs handicapés
- Auto-école sociale : forme et prépare aux examens du code de la route et du permis de conduire à partir d'une pédagogie individualisée. Propose également une formation post-permis dans le cadre de la réduction des risques professionnels
- Plateforme emploi : assure l'accompagnement à l'emploi, dès leur entrée, des personnes accueillies au Chrs et à l'Aava, ainsi que des salarié.e.s du chantier d'insertion et de l'entreprise d'insertion, modèle "l'emploi d'abord"

- Entreprise d'insertion : mise en situation de travail à travers une activité de rénovation second œuvre
- Service de développement des relations entreprises : assure le réseautage et développe les liens avec les entreprises en vue d'augmenter nos capacités de propositions d'opportunités d'emploi aux personnes accompagnées
- Mise à disposition de scooters et vélos électriques pour les bénéficiaires du Rsa qui reprennent une activité
- Expérimentation "Équipe mobile" : en partenariat avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi Nice Côte d'Azur elle va à la rencontre des personnes qui ne sont pas accompagnées par les institutions, sur le modèle de "l'aller vers"

Les publics

- Allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sans emploi
- Chercheurs d'emploi éligibles à l'insertion par l'activité économique
- Jeunes majeur.e.s
- Personnes reconnues travailleurs handicapés
- Détenus à la maison d'arrêt de Nice
- Publics accompagnés au Chrs
- Participants du Plie Nice Côte d'Azur
- Personnes non accompagnées par les acteurs de l'insertion

5966

personnes accompagnées

soit 22% d'augmentation par rapport à 2018

1

directeur

5

chef.fe.s de service

117

salarié.e.s

6

coordinateur.rice.s

4,8 millions d'euros

4,2 millions d'euros en 2018

Secteur 3

Enfance-Jeunesse-Familles

Ce secteur rassemble des maisons d'enfants à caractère social et des services en milieu ouvert dans le champ de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants et adolescent·e·s accueilli·e·s en collaboration si possible avec leur famille.

Les établissements et services

- Action éducative à domicile (Aed) : mesure éducative administrative qui intervient auprès de l'enfant et de la famille afin de rétablir les liens familiaux et de redéfinir les rôles parentaux pour les familles rencontrant des difficultés avec leurs enfants mineurs.
 - Pélican : administrateurs ad hoc représentant les intérêts en justice de mineur·e·s victimes
 - Soutien et accompagnement à la parentalité (Sap) : maintien du lien enfants-parents détenus
- Depuis 2018, le soutien d'accompagnement à la parentalité (Sap) en maison d'arrêt a été regroupé avec le service professionnalisé d'administrateurs ad hoc (Pélican) afin de former l'entité Pélican/Sap sous une coordination commune.
- La Maison de l'enfance – maison d'enfants à caractère social (Mecs) de La Trinité :
 - Internat mixte de vingt places pour les enfants âgés de 6 à 13 ans
 - Placement à domicile (Pad) : soutien éducatif et accompagnement des familles à domicile pour trente enfants de 6 à 18 ans
 - Le lieu-ressources – transversal à tous les services du secteur, accompagne des enfants de 6 à 18 ans et des jeunes déscolarisés ou en décrochage scolaire
 - La plateforme de services jeunes assure la mise à l'abri en hébergement temporaire avec 24 appartements et un accompagnement sur mesure visant l'insertion sociale et professionnelle de cent jeunes (16 à 25 ans)

- Deux maisons d'enfants à caractère social accueillent des adolescent·e·s et jeunes majeur·e·s (14 à 21 ans) – La Guitare et la Villa Marie-Ange. Quatorze appartements dans le diffus pour développer l'autonomie de ces jeunes (16 à 21 ans)
- En juillet 2019, création d'un dispositif "Diffus mineurs non accompagnés/La Guitare" : la Fondation a répondu à un appel à projet pour la prise en charge et l'accompagnement de 48 mineurs non accompagnés dans 24 appartements dans le diffus à Nice
- Fin 2019, dans le cadre du plan pauvreté et pour prévenir les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance, une nouvelle convention a été signée avec le Département et la Ddcs pour le "renforcement de l'accompagnement socio-professionnel" de 30 jeunes de 16 à 18 ans sans hébergement avec la plateforme de services jeunes.

Les publics

- Mineur·e·s et jeunes majeur·e·s placé·e·s au titre de la protection de l'enfance
- Mineur·e·s victimes représenté·e·s dans les procédures judiciaires
- Mineur·e·s non accompagné·e·s
- Jeunes en errance
- Familles
- Parents incarcérés

1141 mineur.e.s, majeur.e.s et familles accompagné.e.s, pris.e.s en charge, hébergé.e.s
soit **6,1%** d'augmentation par rapport à 2018

1 directrice
1 directeur adjoint

6 chef.fe.s de service
2 coordinatrices

118 salarié.e.s
6,3 millions d'euros
5,7 millions d'euros en 2018

Typologie des publics accueillis

Les treize types de prise en charge dans la Fondation témoignent de la diversité et de la pluridisciplinarité des formes d'intervention.

- Accueil individuel ponctuel ou collectif
- Diagnostic avant orientation ou accompagnement social global
- Accompagnement de la demande d'asile
- Mise à l'abri saisonnière, hébergement
- Diagnostic énergétique de son logement
- Représentation en justice
- Cours de code, de conduite
- Accompagnement à la recherche d'emploi...

Les treize types de prises en charge

- Accompagnement social sans hébergement visant à favoriser l'autonomie de la personne en terme d'accès au logement, aux soins, aux droits
- Représentation en justice et accompagnement des mineur.e.s victimes (administrateurs ad hoc)
- Aide éducative à domicile (Aed)
- Soutien et accompagnement à la parentalité (Sap)
- Orientation et insertion professionnelles : Aava, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Cap Entreprise, centre de préorientation, Plie, auto-école sociale, Flash Emploi, Appui intensif emploi, Redynamisation seniors
- Lutte contre la précarité énergétique, diagnostic à domicile et information sur les éco-gestes
- Accompagnement médico-social de publics spécifiques par une équipe pluridisciplinaire : Caarud, Csapa, Act, Reprises, Un chez-soi d'abord (Ucsd)
- Hébergement et accompagnement éducatif global de mineur.e.s et jeunes majeur.e.s : internats, mineurs non accompagnés (Mna), plateforme de services jeunes
- Hébergement et accompagnement social global de majeur.e.s : Chrs, Asll, service Migrants, prévention des expulsions, plateforme réfugiés
- Mise à l'abri, hébergement temporaire / La Halte de nuit Bruno Dubouloz
- Accueil, accompagnement, hébergement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure (Huda, Cada, At-Sa...)
- Maraudes Caarud
- Logement alternatif : cohabitation solidaire, cohabitation intergénérationnelle

Les publics

Les publics accompagnés sont aussi divers que les formes de prises en charge même s'ils ont en commun le fait d'être marginalisés, exclus, en difficulté d'insertion, affaiblis, appauvris.

- Allocataires du Rsa, demandeurs d'emploi et autres minima sociaux
- Détenus
- Personnes sans domicile fixe, sans domicile stable
- Demandeurs d'asile
- Réfugié.e.s
- Mineur.e.s et jeunes majeur.e.s placé.e.s au titre de l'aide sociale à l'enfance (Ase) ou représenté.e.s en justice
- Mineurs non accompagnés
- Familles, familles monoparentales, personnes isolées sans hébergement
- Usagers de drogues, personnes sous addictions
- Personnes en situation de handicap
- Jeunes majeur.e.s

Le siège social

Les personnels du siège social sont répartis en services à la fois distincts dans leurs attributions et complémentaires dans leurs objectifs.

Experts chacun dans leur domaine – direction générale, ressources humaines, technique, finances, immobilier – ils interviennent en appui-conseil des services mais assurent aussi une mission de contrôle concernant le respect des procédures légales.

Direction générale

Elle coordonne le siège social.

Mandatée par le conseil d'administration elle garantit la mise en œuvre du projet associatif, conformément aux valeurs fondatrices.

Il s'agit de conduire la stratégie qui permettra d'anticiper les évolutions et de prendre les décisions efficaces, au service de la personne accompagnée et du développement de la Fondation.

Direction administrative et financière

Suite à l'audit 2018 destiné à définir un plan de modernisation des outils et procédures mis en œuvre par la direction administrative et financière face au numérique (dématérialisation du circuit de la facture, interfaces Web et logiciels, signatures électroniques...), 2019 aura permis :

- De limiter le recours aux espèces en numérisant les dépenses éducatives par l'utilisation d'une carte de paiement avec interface de gestion séparée pour les salarié-e-s et pour les publics. Opérationnelle au niveau du jeune service mineurs non accompagnés, cela doit être étendu aux autres internats
- De consulter les contrôles budgétaires sur un espace partagé avec un accès bientôt possible sur le détail des postes budgétaires
- D'organiser le rassemblement au siège social de tous les comptables afin de mieux organiser la répartition du travail

En 2020, il est prévu :

- De continuer à analyser les produits permettant une dématérialisation des factures incluant validation et contrôles. C'est le sujet pivot de la réorganisation de la direction.
- De dématérialiser les notes de frais professionnels en testant un logiciel spécifique
- De poursuivre l'expérimentation du paiement des loyers auprès des comptables
- D'acquérir un logiciel d'édition de devis et factures pour la ressource Actes Ressources et l'entreprise d'insertion bâtiment

Ressources humaines

En son sein même et dans son organisation, 2019 aura été pour la direction des ressources humaines synonyme de changements importants puisque suite à un départ à la retraite, l'équipe a été recomposée et rajeunie.

Mesures prises en faveur du pouvoir d'achat

- Attribution de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat avec un montant inversement proportionnel au salaire de base versé et compris entre 75 et 300 € nets
- Augmentation conventionnelle de la valeur du point à 3,80 € le 12 juin 2019 avec effet rétroactif au 1^{er} février 2019
- Défiscalisation des heures complémentaires ou supplémentaires

Paye

- Mise en place du prélèvement à la source
- Fusion des caisses de retraite ARCCO – AGIRC

Égalité entre les femmes et les hommes

- Premier calcul de l'index égalité femmes-hommes : la Fondation a obtenu l'excellent résultat de 89/100 grâce aux dispositions conventionnelles associées à une politique volontariste en faveur de l'égalité professionnelle
- Nomination et formation de deux référentes "sexisme"

Nouvelle identité managériale

- Restitution des évaluations à 360° des directeur-ice-s de la Fondation et élaboration de plans d'actions individualisés
- Évaluations à 360° pour l'ensemble des cadres intermédiaires

Dialogue social

- Première année de vie institutionnelle du comité social et économique et des représentants de proximité
- Signature d'un accord de méthode sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle (QVT-EP)
- Création et formation du comité de pilotage QVT-EP, groupe de travail transversal composé de salarié-e-s élu-e-s ou non, cadres et non cadres représentants la variété des secteurs et métiers de la Fondation.

Formation

- Poursuite des formations en lien avec les orientations stratégiques de la Fondation : développement du pouvoir d'agir, intelligence collective...
- Gestion des risques : formation à la gestion de la violence, formation aux risques routiers...

Directions immobilière et technique

L'accroissement d'activité entraîne un accroissement constant du nombre de logements et une évolution permanente des directions immobilière et technique.

L'accompagnement par le logement, l'aller-vers, étant un axe majeur de

développement des politiques publiques, notre capacité à mobiliser des appartements, à les gérer et à les entretenir renforce notre polyvalence.

Les effectifs ont d'ailleurs évolué et se sont recentrés afin d'assurer un suivi optimal du parc de logements et des internats.

Entre autres, l'accroissement du nombre de logements de la plateforme de services jeunes, du service Migrants et la création de l'action "mineurs non accompagnés", nous ont conduits à gérer et entretenir une cinquantaine de logements supplémentaires en 2019. Même si nous devons encore apprendre, et que chaque nouvelle action constitue un défi au vu de la tension du marché local et de la

fragilité des publics accompagnés, nos directions se professionnalisent et l'expertise de chacun d'entre nous est un argument non négligeable lors de candidature à des appels à projets avec mobilisation de logements.

Les indicateurs de notre activité sont positifs. Notre tissu partenarial avec les agences, les entreprises et les bailleurs sociaux ne fait que croître, les objectifs en captation sont atteints, la maintenance et l'entretien de nos logements permettent d'assurer un hébergement digne aux personnes

que nous accompagnons et une restitution de nos logements quasi sans retenue de dépôt de garantie.

Le travail partenarial avec l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie et l'association Isatis au sein du groupement de coopération sociale et médico-sociale "Un chez-soi d'abord" nous permet de partager cette expertise et de faire évoluer nos pratiques en nous interrogeant constamment sur nos méthodes et actions.

L'année 2020 promet des évolutions riches

La fusion des deux directions – immobilière et technique – une réflexion sur nos outils informatiques pour permettre un traitement adapté au volume d'appartements, une évolution des pratiques avec la mise en place de l'action "Un chez-soi d'abord", des innovations avec l'expérimentation des habitats alternatifs tels que la cohabitation intergénérationnelle et la poursuite de la bonne gestion du patrimoine de la Fondation, élément indispensable et stratégique à la solidité de notre organisme.

La cellule projets

Créée fin 2013, la cellule projets fonctionne comme une unité *"recherche et développement"* afin de susciter l'émergence de nouveaux projets, dans le but de répondre à des besoins sociaux mal satisfaits ou non satisfaits. Fonctionnant sans hiérarchie et de manière transversale, la cellule projets est composée de salarié·e·s représentant tous les secteurs d'activité de la Fondation.

En 2019, la cellule projets a continué à susciter de nouvelles initiatives et coopérations pour améliorer les conditions de vie des personnes accompagnées en matière d'accès à une meilleure alimentation et à la culture. Le trait d'union étant la nourriture comme besoin primaire de l'homme comme de l'âme. Elle a appuyé également les orientations stratégiques de la Fondation en favorisant l'innovation, le développement du pouvoir d'agir, en recherchant des approches pédagogiques alternatives dans le domaine du logement notamment ainsi que des financements privés et des bénévoles pour les soutenir.

Imaginer des solutions alternatives au logement

La cellule projets anime une commission sur les habitats alternatifs afin d'explorer toutes les pistes possibles de logement, compte tenu de la tension du marché de l'immobilier local et des besoins élevés de notre public.

- Avec les services en charge de l'accompagnement global vers le logement (Chrs, migrants, plateforme de services jeunes...), plusieurs projets sont en cours d'étude sur l'habitat participatif avec des promoteurs, ou pour rendre les résidents acteurs de la rénovation de leur logement avec les Compagnons Bâisseurs.



La Fondation envisage également de se porter caution auprès de bailleurs ou de proposer des sous-locations puis des glissements de bail avec période probatoire.

- Mais en lien avec le service Migrants et la plateforme de services jeunes, c'est la **cohabitation solidaire et intergénérationnelle** qui ont démarré en 2019 à partir de contacts établis par la cellule projets (voir articles dans le chapitre *"faits marquants 2019"*, rubrique *"nouveau"* page 57 de ce rapport).

Ces deux expérimentations favorisent la lutte contre les stéréotypes et la solidarité.

Mener des actions durables pour lutter contre le gaspillage alimentaire et mieux se nourrir

Opération "Oui ! à la collecte solidaire" avec le Min d'Azur

En association avec les épiceries solidaires "À la croisée des besoins" et de l'association Adam et sur proposition de la Métropole, gestionnaire du marché d'intérêt national (MIN d'Azur), l'épicerie solidaire Solid'Actes de la Fondation s'est associée à un projet de récupération des fruits et légumes invendus, jusque-là destinés au rebut.

Une convention multipartenariale a scellé cet engagement inédit, destiné à lutter contre le gaspillage alimentaire de denrées, enrichir la collecte des épiceries solidaires en produits frais et favoriser une alimentation plus équilibrée pour des publics en situation de précarité.

Merci au Min d'Azur et aux commerçants de s'engager à nos côtés dans cette action solidaire !

De nombreux colis alimentaires ont pu ainsi être distribués y compris à des familles de migrants et à des ménages sans ressources de Tende, Lucéram et Breil-sur-Roya pendant la crise du Covid-19.



S'ouvrir à l'art et à la culture

Édition du calendrier 2020 de la Fondation de Nice

Convaincue que l'art est un puissant vecteur d'expression et de citoyenneté, la Fondation a décidé de créer son premier calendrier afin de mettre en lumière les personnalités artistiques repérées dans ses services.

À l'issue de l'appel à volontariat, **treize artistes** ont été identifiés parmi les personnes accompagnées au sein du service Migrants, de la ressource Actes Ressources, du secteur emploi et du pôle addiction.

Les créations et œuvres originales de ces photographes, peintres et artistes plasticiens ont ensuite, été gracieusement photographiées par **Kevin Leinster**, spécialisé dans la photo en entreprise. Le calendrier a bénéficié du soutien du **Crédit Mutuel** et de l'entreprise **Peradotto**.

C'est en conjuguant nos efforts que nous avons pu éditer le premier calendrier de la Fondation et réaffirmer notre engagement envers l'art et la culture pour tous !



Exposition au 109

Nous avons également participé au vernissage* de "Ben et ses invités" lors de l'événement Éclairage public. Durant trois jours, la ressource Actes Ressources et l'épicerie solidaire Solid'Actes ont proposé :

- Une activité de restauration à emporter "cuisine du monde"
- Un espace de vente "mobiliers et objets upcyclés"
- Un atelier couture lié au développement durable "tote bag et lingettes durables"

*Voir article dans le chapitre *"faits marquants 2019"*, rubrique *"fêtes et anniversaires"* page 54 de ce rapport.

» Et dans la continuité des actions engagées

Le bénévolat et le service civique se développent pour répondre à certains besoins repérés et non couverts par l'action sociale.

En 2019, une vingtaine de nouveaux bénévoles et deux volontaires en service civique supplémentaires soit six au total ont ainsi rejoint :



- Le service mineurs non accompagnés et le service migrants pour des cours de français,
- Le foyer d'adolescents La Guitare et le Chrs pour de l'aide aux devoirs
- Le foyer de jeunes filles la Villa Marie-Ange et le centre de pré-orientation pour de la relaxation
- Mais aussi la halte de nuit Bruno Dubouloz, la ressourcerie Actes Ressources, l'épicerie Solid'Actes et le service communication pour des missions diverses et complémentaires...

Exemple d'un soutien financier pour le projet d'acquisition de la voiture automatique pour l'auto-école sociale :



- Caisse d'épargne : 5 000 €
- Fondation Macif : 5 000 €
- Fondation Norauto : 3 000 €
- Noeva : 1 500 €

Dès l'arrivée de la voiture en octobre, une dizaine d'élèves de l'auto-école sociale ont choisi de démarrer leur apprentissage sur la voiture automatique et se sont inscrits pour un permis B à embrayage automatique.

Perspectives 2020 de la cellule projets

En 2020, la cellule projets s'est recomposée et fait une part plus grande aux travailleurs sociaux afin que la dynamique de projets parte aussi du terrain. Aux côtés de Géraldine Cardona, la coordinatrice, c'est désormais Nicolas Viano, travailleur socio-juridique au service Migrants, Laure Portier et Caroline Gerbaldi, conseillères en insertion professionnelle à Flash Emploi et Jérôme Zanelli, éducateur spécialisé à la Villa Marie-Ange qui nous rejoignent.

Les thèmes de travail prioritaires seront :

- La poursuite d'initiatives favorisant un **accès à la culture pour tous**. *Le séminaire de la Fondation qui devait en être le point d'orgue, rassemblant salarié.e.s et personnes accompagnées en juin 2020 ne pourra pas se tenir pour cause de crise sanitaire et est reporté en 2021.*
- Le développement d'une sorte de laboratoire d'expérimentations autour de la **distribution alimentaire**, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le maraîchage, l'accès à une meilleure alimentation
- La recherche et l'expérimentation de **pédagogies alternatives**, d'approches pluridisciplinaires en matière d'accompagnement psycho-social
- La recherche de **coopérations, partenariats et financements** publics et privés

La cellule écoute diversité



Le Label Diversité, délivré par l'Afnor et attribué à la Fondation de Nice a été renouvelé en 2018 pour quatre ans. La cellule écoute diversité, composée de salarié.e.s et administrateur.rice.s volontaires, afin de suivre la mise en œuvre de la politique diversité de la Fondation s'articule autour de deux axes :

- La professionnalisation des pratiques de gestion de ressources humaines dans le but de lutter contre les stéréotypes et les préjugés afin d'améliorer les conditions d'emploi et de travail ainsi que les relations professionnelles.
- La promotion d'une culture associative fondée sur la prise en compte de la diversité des personnes accompagnées afin de mieux leur garantir un égal accès aux services de la Fondation et de favoriser l'exercice de leurs droits et devoirs.

La cellule écoute diversité en chiffres pour l'année 2019

115 – Début 2019, les salarié.e.s de la Fondation ont été invités à répondre à un questionnaire afin d'évaluer leurs connaissances et identifier leurs besoins en matière de lutte contre les discriminations. Cent-quinze salarié.e.s soit 35 % des effectifs ont répondu. 60% estiment avoir été victimes ou témoins de discriminations au cours de leur vie professionnelle au sein de la Fondation et sont en attente de repères d'action plus concrets lorsqu'ils y sont confrontés. Suite à ce diagnostic, la cellule écoute diversité a décidé d'améliorer sa communication en créant des fiches pratiques afin de mieux identifier les 25 critères de discrimination, d'intervenir à la demande dans les services de la Fondation, de créer un onglet "cellule écoute diversité" sur le site Intranet de la Fondation, d'organiser des cafés-débats sur les différents sites de la Fondation, des conférences, d'écrire des articles pour le journal de la Fondation...

Créer une culture commune dès l'embauche pour professionnaliser la lutte contre les discriminations et les stéréotypes

3 – La Fondation organise régulièrement des journées d'accueil pour les nouveaux salarié.e.s afin de favoriser leur bonne intégration. La cellule écoute diversité y intervient et elle a ainsi participé à trois de ces séquences en 2019 afin de sensibiliser les nouveaux collaborateurs à la thématique de la lutte contre les discriminations, leur permettre d'en identifier les 25 critères (âge, origine, sexe...). Ce temps d'échange est aussi l'occasion de présenter l'historique de la labélisation de la Fondation par l'Afnor en 2014, la politique volontariste de lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité des chances qui s'inscrit dans les valeurs d'origine de la

Fondation et enfin le rôle et le fonctionnement de la cellule écoute diversité.

Développer un argumentaire simple et non moralisateur, pour rappeler qu'une discrimination est un délit

2 – La cellule écoute diversité est également intervenu directement à la demande des salarié.e.s de deux services de la Fondation face à des discriminations dans l'accès à un logement et à un emploi des publics accompagnés.

– L'équipe de la **direction de l'immobilier** est en effet parfois confrontée à des difficultés face aux bailleurs lors de prospections d'appartements à louer. Même si la solvabilité de la Fondation rassure les propriétaires, il subsiste beaucoup de représentations sur les publics en situation de précarité qui y sont hébergés. Certains bailleurs expriment leurs craintes, pensant à »

» tort que ces personnes dégradent ou créent systématiquement des troubles du voisinage. La cellule écoute diversité a donc proposé à la direction de l'immobilier un argumentaire pour sensibiliser les bailleurs à ce qu'est une discrimination ainsi que sur la valorisation de notre expérience et l'appui de notre accompagnement, afin d'éviter un jugement négatif des personnes accompagnées par la Fondation.

La cellule écoute diversité est également intervenue auprès de l'équipe de Cap Entreprise qui met en relation directement employeurs et allocataires du Rsa sur des offres d'emploi. Certains employeurs peuvent avoir des exigences sans rapport avec la nature de l'emploi proposé. Il s'agit là aussi de donner aux chargés de mission des clés dans l'argumentaire à proposer pour favoriser la lutte contre les stéréotypes en donnant des exemples qui vont à l'encontre des représentations (un sénior peut être dynamique...).

1 – Afin de favoriser des rencontres interservices et une culture commune sur ce sujet, un café-débat réunissant une dizaine de salarié-e-s s'est tenu le 14 octobre 2019 afin d'évoquer des situations rencontrées et partager collectivement des pistes de solutions communes.

Alerter, informer afin de ne pas banaliser des actes de discrimination

4 – La cellule a été saisie à quatre reprises en 2019 pour des faits de discrimination concernant des personnes accompagnées. Trois de ces saisines ont été faites par des salarié-e-s, une l'a été directement par une personne discriminée à l'embauche mais qui finalement n'a pas donné suite.

Exemple / Propos racistes retrouvés sur un tract dans la boîte aux lettres d'une personne hébergée par la Fondation au sein d'une copropriété : aide à la

rédaction d'un courrier signalant les faits au syndic de copropriété, information au défenseur des droits. Le syndic s'est engagé à sensibiliser tous les habitants de la résidence pour condamner ces pratiques et assurer une vigilance pour que cela ne se reproduise plus. Il s'agissait ici d'éviter la banalisation de ce type d'agissement.

10 ans du Label Diversité

La cellule a été conviée le 21 octobre 2019 au ministère des Solidarités et de la Santé à Paris pour une conférence sur les 10 ans du Label Diversité.



▲ CI-DESSUS
Intervention de Jacques Toubon, Défenseur des droits, lors de la rencontre "les 10 ans du Label Diversité" le 21 octobre 2019 à Paris

Feuille de route 2020

- Poursuite des cafés-débats trimestriels, solliciter l'intervention d'un chercheur pour enrichir les débats
- Création d'un dépliant d'information sur les discriminations pour permettre aux salarié-e-s de mieux identifier les 25 critères de discrimination
- Intervention lors d'une réunion de cadres de chaque secteur afin de rappeler les voies d'action en cas de discrimination supposée, avérée (rappeler qu'une discrimination est un délit) et de recours
- Contribution à l'accord d'entreprise Qualité de vie au travail-Égalité professionnelle



La cellule verte

Dans le but de donner corps à une orientation de la Fondation désireuse de mieux contribuer à la préservation de l'environnement, accentuer au sein des équipes et auprès des personnes accompagnées des comportements de consommateurs plus éco-responsables, la cellule verte a été créée en 2018.

En 2019, la cellule verte a œuvré pour favoriser au sein de la Fondation des pratiques collectives plus respectueuses de l'environnement dans trois domaines prioritaires

Abandonner l'utilisation de plastiques à usage unique

Tous les services, en tenant compte de leurs spécificités, comme par exemple l'existence de fortes contraintes sanitaires, ont abandonné l'usage du gobelet en plastique à usage unique dans leur activité quotidienne au profit de solutions alternatives – céramique, verre, plastique réutilisable, cartons – dans le cadre de choix discutés et élaborés au sein de chaque service.

Le remplacement et l'installation de onze fontaines à eau sur huit différents sites par des fontaines directement branchées sur le réseau et ne nécessitant plus un approvisionnement régulier en bonbonnes en plastique.

Mettre en place le tri sélectif sur l'ensemble des sites

Les efforts en 2019, dans le cadre d'un travail concerté avec une dizaine de services sur douze sites différents sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, se sont concentrés sur l'obtention auprès de la Métropole de bacs de tri adaptés (emballages, ordures ménagères, papiers, verres) à même de recevoir les déchets triés par les services.

Toutefois l'application récente d'un nouveau cadre juridique au niveau métropolitain pour la fourniture de tels bacs a imposé un processus plus complexe que prévu initialement. Il aura nécessité la mise en place d'évaluations internes et externes sur les flux de déchets de la Fondation et plusieurs réunions de travail avec les équipes de la Métropole Nice Côte d'Azur pour aboutir à une solution viable en décembre 2019.

Systématiser le recyclage des consommables d'impression

Tous les services assurent la reprise du matériel d'impression usagé en vue de son recyclage.

La mise en place du tri sélectif à l'échelle de la Fondation est au cœur du plan d'action de la cellule verte pour 2020 qui s'articule autour de trois axes

- Fournir douze sites en bacs finaux de tri adaptés, ordures ménagères, emballages, papiers, verres
- Fournir douze sites en bacs de tri intermédiaire réalisés par la ressourcerie Actes Ressources
- Sensibiliser les 356 salarié-e-s au tri sélectif

faits marquants 2019

faits marquants 2019
L'intelligence collective

Le fait marquant de l'année 2019 est l'expérimentation de

l'intelligence collective

comme mode principal et non plus accessoire de fonctionnement de nos organisations.

Elle s'appuie sur un **modèle structuré d'animation** des réunions et de **prise de décision** et non un principe gadget, vitrine de nos intentions.

Elle induit un **profond changement** des pratiques professionnelles, à tous les niveaux qui repose sur une chaîne d'acteurs.



CI-CONTRE
Sortie en vélo pour
réaliser un atelier
d'intelligence collective
sur la plage
de Porquerolles

"Le terme de chef est dépassé, il bloque"

évoquait récemment un cadre intermédiaire de la Fondation

Cette remarque est symptomatique d'une transformation à l'œuvre dans notre secteur :

- Développement du pouvoir d'agir de la personne accompagnée davantage considérée comme un partenaire
- Évolution de l'offre d'accompagnement qui passe d'une logique de places à une notion de parcours
- Réforme des diplômes du travail social qui reconnaît le travailleur social comme un coordinateur de parcours de niveau II

- Ouverture sur des partenariats pluridisciplinaires et décloisonnés entre le social et le sanitaire, le public et le privé
- Changement des pratiques d'intervention sociale plus tournées vers les interventions à domicile, l'aller-vers
- Concurrence accrue entre associations liée à la logique des appels à projets...

Mais elle est aussi révélatrice de la mutation du management engagée à la Fondation depuis plusieurs années à travers l'établissement d'une charte de la relation au travail, l'évaluation à 360° des cadres, le codéveloppement, la formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective qui ont plusieurs objectifs : encourager l'écoute des salarié-e-s et susciter le partage actif de la vision stratégique.

Autant de changements majeurs qui nécessitent des organisations plus souples, qui restaurent l'initiative comme principe d'intervention d'unités plus horizontales, au sein desquelles la décision se prend à l'issue

d'un processus de consultation de l'équipe et non plus dans une logique descendante.

La pyramide a vécu. Place au cercle de l'intelligence collective pour plus de sens et d'efficacité.

Deux actions majeures ont participé à cette métamorphose engagée en 2019 :

- L'évaluation à 360° des cadres
- Et un séminaire réunissant les directeurs sur l'intelligence collective

Mais cette rénovation des approches doit se faire sans démagogie.

Le cadre hiérarchique demeure responsable tout en laissant plus d'autonomie. Pour y parvenir, un long chemin s'engage, jalonné d'accompagnement au changement, de rappel de sens, de réforme de nos procédures et de formation à de nouveaux outils de gestion et d'approches pédagogiques (droit à l'erreur...).

La prochaine étape
qui verra le jour
en 2020 est celle
de la transformation
de notre organisation
hiérarchique.

Témoignage

J'ai été la première à tester ce format en janvier 2019.

Ce fut une belle expérience car je fus peu évaluée ces dernières années au vu de mon grade et ce n'est pas normal !

J'ai apprécié que la vision que j'avais de mes points forts comme de mes axes de progrès soient assez proches des perceptions qu'avaient mes évaluateurs, toutes catégories confondues. Ouf, je ne m'étais pas surévaluée ! L'expression de chacun sur mes compétences, devant moi et en présence du collectif de mes évaluateurs, fut plus difficile pour eux que pour moi.

Cette forme de "mise à nu" professionnelle demande beaucoup de sincérité réciproque, de bienveillance et donc de confiance. Elle modifie complètement la représentation du pouvoir hiérarchique en modifiant l'équilibre des forces en présence, c'est très perturbant et à la fois stimulant car chacun sort de sa zone de confort et se dévoile.

Après la première étape de surprise et de peur du résultat, j'en suis ressortie renforcée avec un plan d'action pertinent car mes évaluateurs se sont exprimés sur leurs attentes à mon égard, sans crainte.

Caroline Poggi-Maudet
Directrice générale



L'évaluation à 360°

Il s'agit de collecter les opinions de l'entourage professionnel sur le manager concernant son savoir-faire – les compétences qui déterminent l'efficacité et la performance d'un individu pour un travail donné – et son savoir-être – comportement, attitude, capacité à collaborer avec son équipe, adresse managériale...

Le cadre est évalué par tout son entourage professionnel, sans exception : sa hiérarchie, ses pairs, ses collaborateurs, ses partenaires.

La vision que l'on a de son travail et de nos comportements n'est pas forcément en corrélation avec ce que perçoit notre entourage professionnel. L'idée est de faire prendre conscience au manager des écarts existants entre ce qu'il pense faire et ce que son entourage perçoit réellement et de définir un plan d'amélioration.

Les dix directeur-riche-s de la Fondation ont été évalués avec le soutien de l'organisme **Entreprises & Talents** en 2019 à partir d'un échantillon d'environ quarante personnes, qui se sont exprimées de manière anonyme sur la base d'un questionnaire reçu par mail. La restitution de chaque évaluation a donné lieu à un échange entre l'évalué et une psychologue du travail pour accompagner la restitution des résultats.

La synthèse globale de l'évaluation est ensuite restituée lors d'une **réunion animée en cercle** avec l'évalué et un ou plusieurs représentants de chaque catégorie d'évaluateurs – supérieur hiérarchique, pairs, collaborateurs, partenaires – au cours de laquelle avec bienveillance et objectivité sont codéfinis les **axes de progrès avec un plan d'action** – formation, communication.

Cette réunion de synthèse permet de

- Définir les trois compétences fortes et les trois axes de progrès de l'évalué du point de vue des compétences et savoir-être
- Préciser en quoi les compétences fortes sont remarquables, préciser en quoi il faut améliorer les trois autres compétences
- Définir des objectifs du plan de développement à partir des propositions de l'évalué
- Définition des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs : formation, coaching...
- Définir les délais et indicateurs de suivi

Les chefs de service représentent la deuxième vague d'évaluations à 360° à partir de septembre 2019.



Organisation d'un séminaire des directeurs à Porquerolles animé par l'organisme de formation "Innovons à 360" les 1^{er} et 2 avril 2019

Fabienne Rufin et Thierry Varlet, les intervenants d'Innovons à 360 nous l'avaient dit, il faut sortir du cadre pour mieux se retrouver. Ils ont bien tenté de nous faire venir dans leur Bretagne natale mais c'était trop loin !

Ce fut donc sur l'île de Porquerolles que nous nous sommes retrouvés pour deux jours de travail en mode déconnecté dans un site déserté en ce début de saison. Nos formateurs nous attendaient et ont commencé par nous faire enlever toutes les tables pour nous retrouver en cercle, face à face sans pouvoir se cacher. Plus de bloc-notes, plus de stylo, plus d'ordinateur, plus de table, mais qu'allions-nous faire de nos mains ?!

Un travail déstabilisant s'engagea mais très formateur sur l'attitude, sur la gestuelle, la diction lors de la prise de parole en public.

Le premier mot fut **"présentez-vous, choisissez un objet et dites pourquoi"**.

La suite nous a permis d'alterner formation à de nouvelles pratiques transposables et moments conviviaux.

Apprentissage de l'animation de réunions en cercle où tout le monde s'écoute, parle chacun son tour et ne se coupe pas la parole – une gageure pour dix directeur-riche-s. Dans ce format de réunion, les décisions se prennent à la majorité, pas de hiérarchie dans le cercle. Apprentissage aussi de la méthode du **"world café"** pour favoriser la participation de tous sur un sujet dont il faut commencer par définir la problématique, de l'élection sans candidat, tout cela entrecoupé de sorties sur la plage et de promenades à vélo au cours desquelles il nous a été proposé de nous livrer un peu en expliquant en une minute **"le verbe de notre vie"** face à nos collègues et à la Méditerranée.

Un grand merci à Fabienne et Thierry qui ont réussi à la fois à nous transmettre des outils pratiques d'animation de réunion, de prise de décision au service de l'intelligence collective et à renforcer la cohésion entre les directeur-riche-s. Chacun s'est dévoilé, nous en sommes ressortis étonnés de nous-mêmes, découvrant les autres dans leur fragilité, leur force et même leur intimité.

Place désormais aux équipes de cadres des secteurs en 2020 pour cette expérience inédite et formatrice.



Témoignage

Je n'ai pas sauté de joie lorsque je me suis retrouvé assis en cercle sans table. Encore moins quand on m'a demandé de me présenter. Passé ce malaise, les modalités d'animation font rapidement preuve d'efficacité. Plus besoin de se battre pour prendre la parole, on suit le cercle. Nous arrivons à prendre des décisions là où nous aurions peut-être reporté faute de temps et de débats interminables ou même créer un groupe pour réfléchir à la question.

Mais ces deux jours à Porquerolles dépassent largement l'apport technique. J'en reviens avec l'impression d'avoir fait connaissance avec mes collègues.

Alors oui, on pourra nous dire que deux jours à Porquerolles s'apparentent plus à des vacances. Que faire du vélo n'a rien à voir avec l'objet du séminaire. Qu'une session de travail sur la plage n'est pas du travail.

Mais ces deux jours ont permis cet indéfinissable qu'on appelle rencontre, qui nous permet aujourd'hui de travailler avec plus d'efficacité, plus de solidarité et sûrement plus de plaisirs. Je serais ravi de les retrouver sans écrans interposés.

Damien Francheteau
Directeur secteur Accès à l'emploi



CI-CONTRE
Exercice de prise de parole
"Choisir le verbe de sa vie" et
dire pourquoi en une
minute

Le jardin, terreau de lien social

En 2016, le service Migrants a réfléchi à la mise en œuvre d'un projet socio-culturel à l'attention des demandeurs d'asile et réfugiés. Un constat faisait ressortir l'isolement de certaines familles installées en milieu rural.

Le jardin collectif Lou Pantaï du service Migrants

La précarité de ces personnes, leur oisiveté forcée due à leur statut, le manque d'offres alimentaires sur certains secteurs, ainsi que le besoin d'améliorer la mixité sociale ont fait germer l'idée de créer un **jardin collectif** et une **épicerie sociale itinérante** appelés **Lou Pantaï** (le rêve en niçois).

Il a fallu pour cela trouver un lieu. Après quelques mois de recherche, PEP'S 06 nous a mis à disposition un terrain de 3000 m² (don d'un particulier en 1996) situé à Vence, clôturé, avec eau, électricité, serre et dépendances...

Ce terrain agricole n'étant plus exploité depuis longtemps, il a fallu le remettre en état. En juillet, le débroussaillage a commencé ainsi que le travail de la terre, les réparations du bâti, la création de toilettes sèches et la mise en place de tables pour en faire un lieu convivial. Ensuite,

les cultures ont été lancées avec la participation des familles volontaires : ail, fèves, pois mange-tout... Les fruits et légumes issus des récoltes seront distribués par l'épicerie sociale itinérante et complèteront ainsi son offre de "produits secs".

Le 12 novembre 2019 a donc

eu lieu l'inauguration de ce jardin, avec la présentation du projet à PEP'S 06, à l'Ofii, à la Ddcs, en présence de la présidente, des directeur-riche-s, de certains salarié-e-s de la Fondation et bien sûr, des familles de demandeurs d'asile. Une belle journée avec visite guidée le matin, buffet-repas à midi et ateliers collectifs l'après-midi avec plantations et réalisation de compost.

Depuis le jardin s'enrichit de nouvelles plantations.

En projet, ruches, poulailler, rénovation d'un bâti pour en faire un local permettant de dispenser

des cours de français et pourquoi pas des réunions collectives et festives dans ce lieu champêtre en attendant le lancement en 2020 de l'épicerie sociale itinérante.



Créée début 2018, la cellule verte a réuni des salarié-e-s volontaires pour travailler la prise en compte des problématiques environnementales.



Un diagnostic a été réalisé via une enquête en ligne et a mobilisé beaucoup de salarié-e-s autour de thématiques telles qu'énergie, achats responsables, mobilité et gestion des déchets. L'idée était de permettre aux publics accueillis de mieux appréhender la notion de développement durable et d'éduquer dès le plus jeune âge à l'apprentissage d'écogestes.

Du compost au jardin à la Maison de l'Enfance

Avec l'accompagnement de l'association Apis Mellifera du nom d'une abeille en voie de disparition, dont l'objet est "*un accélérateur de projets durables*", la Maison de l'Enfance, équipée d'une cuisine collective et d'un jardin créé en 2015 avec la cellule projets, s'est dotée d'un composteur en 2018. L'objectif était de prolonger l'éducation à l'environnement en sensibilisant les vingt enfants de 6 à 12 ans au recyclage des déchets.

Cette démarche s'inscrit dans un projet d'ampleur soucieux de promouvoir une alimentation davantage basée sur des produits locaux, de saison et rimant aussi avec équilibre nutritionnel et goût. Le composteur a permis d'aborder des sujets pédagogiques comme mieux trier les déchets, limiter la production de déchets non compostables et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Après une formation par Cécile Georges de l'association Apis Mellifera et destinée aux équipes et aux enfants à son utilisation, les enfants alimentent désormais tous les jours le composteur avec leurs éducateurs, le psychologue, les cuisiniers. Ils ont pu utiliser le compost pour planter au printemps leurs premiers semis en vue de récolter les premiers légumes. Les enfants ont ainsi pu observer la transformation des biodéchets en terreau à partir d'un processus naturel de décomposition.

Du compost au jardin, il n'y a qu'un pas vite franchi par les équipes éducatives et les enfants qui dès le printemps venu se sont activés autour des tomates, courgettes, haricots, fraises...

Les enfants ont découvert le cycle de vie des cultures. Cet atelier jardin permet de travailler l'entraide, la dynamique de groupe. À l'issue d'une visite à l'automne de la maison de l'éducation à l'alimentation durable de Mouans-Sartoux, la Fondation de Nice a sollicité l'association Apis Mellifera pour élaborer un diagnostic fort complet pour une meilleure

alimentation à la Maison de l'enfance de la Trinité : l'objet étant de s'orienter vers une alimentation de qualité, plus saine et pas forcément plus chère en associant les enfants. À ce jour, un menu bio a déjà été mis en place chaque semaine.

En lien avec les épicerie-s solidaires de la Fondation

- L'organisation d'ateliers cuisine
- La fourniture de buffets pour des manifestations festives

ont déjà permis des passerelles qui restent à développer...



Afin d'optimiser le site de La Trinité une réflexion avec un groupe de salarié-e-s volontaires est en cours de constitution (*après le corona !*) pour envisager la faisabilité d'un projet de centre éducatif professionnel en mettant davantage à profit notre cuisine collective dans une démarche pédagogique au profit des jeunes en recherche d'apprentissage et/ou de découverte de métiers. L'idée serait de développer aussi sur le terrain jouxtant la Maison de l'enfance l'installation de serres en apprenant de l'expérience du projet Lou Pantaï.

Les réussites – “Un chez-soi d’abord” Mineurs non accompagnés

Témoignage

J’ai l’opportunité avec la nouvelle équipe “Un chez-soi d’abord” Nice de mettre en œuvre ce dispositif tant attendu sur notre territoire. J’aimerais évoquer la chance que nous avons de participer à une mission auprès d’un public qui, jusque-là, est resté à la marge des dispositifs existants d’intégration par le logement, et dont les besoins extrêmement forts n’ont pu trouver d’issue favorable. Au regard de l’enjeu, le défi est lancé.

La pratique professionnelle de terrain, centrée sur le rétablissement actuellement innovante en France et associée la réduction des risques et des dommages est une opportunité de changer d’angle de vue et le regard sur les personnes accompagnées ici.

La gestion du Gcsms (groupement de coopération sociale et médico-sociale) où s’associent la Fondation de Nice, Isatis et le centre hospitalier Sainte-Marie, m’a fait entrer dans une complexité certaine pour parvenir à faire fonctionner ensemble des professionnels travaillant sous des conventions collectives, des pratiques différentes mais heureusement avec des valeurs communes fondatrices des actions que nous devons mener. La coopération avec chaque institution a été facilitée par une bienveillance et la volonté de chacune à faire que nous réussissions tous ensemble notre pari.

Depuis l’ouverture en janvier 2020, nous avançons, l’équipe et moi-même, avec envie de découvrir, d’apprendre et de soutenir les locataires dans leur nouvelle vie.

Delphine Crépin
Directrice territoriale
Gcsms “Un chez-soi d’abord” Nice
Association Isatis



En novembre 2019 l’agence régionale de santé a autorisé la création d’un nouvel établissement social et médico-social à Nice : les appartements de coordination thérapeutique “Un chez-soi d’abord” porté par un groupement de coopération social et médico-social (Gcsms) constitué d’Isatis, le centre hospitalier Sainte-Marie et la Fondation de Nice.

“Un chez-soi d’abord”

C’est l’aboutissement de près de quatre ans de négociations. Accès direct à un logement depuis la rue pour cent grands exclus combinant des facteurs d’errance prolongée, des addictions et la maladie mentale, accompagnement en binôme, exclusivement à domicile réalisé par une équipe médico-sociale et basé sur le concept du rétablissement, tout est inversé.

Et le pari risqué est réussi

Le logement est le point de départ et non d’arrivée d’une stabilisation sur le plan de la santé, de l’accès aux droits permettant d’envisager un avenir meilleur, une reprise d’activité pour un public très stigmatisé.

Cette action qui ne décide rien sans l’accord et le point de vue des personnes accompagnées, hormis l’acceptation d’un accompagnement soutenu et régulier, bouscule toutes les approches, tous les repères conventionnels et nécessite une adaptation et une créativité continue.

Pour la Fondation, c’est une révélation. Nous n’avons jamais abordé le champ de la santé mentale directement, considérant que nous n’avions pas de compétence technique pour en parler. Acteur historique de la grande précarité à Nice, nous étions en fait aussi partie prenante d’un réseau de santé mentale sans le savoir et depuis longtemps, en accompagnant avec bienveillance et sans conditions à la halte de nuit, au Caarud et au Csapa, des publics dévastés par les ravages de la rue, de la consommation de drogue et d’alcool, alternant séjours à l’hôpital psychiatrique et leur bout de trottoir.

Cette action est l’occasion de proposer une alternative et un espoir à ces publics. Elle va également nous obliger à travailler autrement, au service d’un objectif commun, chacun mettant au service de l’autre ses savoir-faire, dans le cadre d’un groupement de coopération sociale et psycho-sociale mais aussi entre acteurs du logement, de l’insertion, de la santé.

Mineurs non accompagnés (Mna)

Ce dispositif s’inscrivant dans la protection de l’enfance intéressait la Fondation car il s’agissait d’apporter un soutien à des jeunes issus de trajectoires migratoires douloureuses, ayant entraîné la privation du soutien de leurs familles, ainsi que des traumatismes divers liés à leur parcours chaotique...

D’abord interrogatifs sur les conditions de fonctionnement basées sur de la colocation dans 24 logements, nous avons vite adhéré à ce projet d’accompagnement face à la maturité de ces jeunes, très volontaires et souvent actifs en contrats d’apprentissage dans des métiers manuels trop souvent délaissés.

Les premiers accueils et hébergements ont démarré en juillet 2019. Nos expériences en matière de protection de l’enfance, de droit des étrangers, d’accompagnement psychologique lié à l’exil, d’insertion professionnelle, de prévention des addictions se sont articulés au service de ces jeunes notamment pour éviter des sorties sèches à leur majorité.

Là encore une équipe mobile et pluridisciplinaire spécifique – coordinatrice, travailleurs sociaux, conseiller en insertion professionnelle, psychologue, chargé de mission logement... – adossée à l’internat de La Guitare, a été constituée pour activer tous les leviers nécessaires.

La pression du temps jusqu’à la majorité, le nombre élevé d’actions complexes à mener auprès d’acteurs très divers sur le plan de l’accès aux droits sont très stimulantes mais constituent une véritable course contre la montre qui nécessite une coordination efficace et une pugnacité à toute épreuve en particulier pour les démarches de régularisation : accompagner les jeunes dans la constitution des actes d’état civil afin d’obtenir un passeport, jusqu’à la demande du titre de séjour.

Fin 2019, tous les logements ont été trouvés

- 35 jeunes ont été installés
- L’action tourne à plein et les premières sorties se préparent sereinement pour 2020

Témoignage

En 2018, la Fondation de Nice répondait à un appel à projets du Département destiné à l’accueil en diffus de 48 mineurs non accompagnés. Elle fut retenue. Sensible à la problématique des mineurs non accompagnés et soucieuse de la qualité de prise en charge proposée à ce public, j’ai postulé sur cette nouvelle action en tant que coordinatrice. Une première expérience en tant que cadre de proximité.

L’été 2019 a marqué le démarrage de l’action avec le recrutement des professionnels issus de divers horizons, les premières captations de logements, l’arrivée des premiers jeunes.

Ce service s’est coconstruit, avec les jeunes, l’équipe, les bénévoles, la direction, sur le principe de “l’aller-vers”. Le démarrage d’une action est certes stimulant, mais il est aussi forcément ponctué de doutes et parfois de déceptions : la difficulté à obtenir des contrats jeunes majeurs, l’incarcération d’un mineur accueilli en 2019. Toutefois, ils sont supplantés par nos réussites : les premiers accompagnements hors région avec les premières obtentions de passeports étrangers, de titres de séjour, les premières activités socioculturelles et moments partagés. Cela peut paraître comme de petites choses, mais pour “nos” adolescents, ce sont de grandes victoires.

L’année 2020 sera, j’en suis convaincue, marquée par l’exploration et la mise en œuvre de leviers et d’alternatives possibles pour répondre aux problématiques rencontrées.

Élisa Antico
Coordinatrice



Fêtes et anniversaires



Chœur à cœur à la Halte de nuit

La halte de nuit Bruno Dubouloz accueille d'octobre à juin de manière inconditionnelle et anonyme 18 femmes et 40 hommes, sans abri. Un lieu pour dormir avec son animal de compagnie, manger, se laver, recharger son portable, accéder à la Wi-Fi, utiliser la bagagerie, prendre simplement une collation si l'on est de passage.

C'est aussi l'occasion de maintenir un lien social, se poser, participer à divers ateliers (*esthétique, informatique, cours de yoga...*) pour s'ouvrir à l'autre, partager un moment chaleureux. À l'occasion d'une journée "*portes ouvertes*" organisée le 10 mars 2019 dans le but de lutter contre les préjugés vis-à-vis des Sdf, l'équipe de la halte de nuit a présenté une exposition photo des passagers de cet accueil d'urgence, agrémenté par un voyage musical à travers des chants grecs, syriens, offert par le chœur **Coràson** dont **Marie-Dominique Sallet**, présidente de la Fondation et **Brigitte Bracco**, administratrice font partie. Cette chorale multiculturelle, dirigé par **Sarmad Khoury** a offert à tous une rêverie musicale dont la beauté aura ému tous les présents.

Un après-midi de cœur contre l'exclusion qui restera dans les mémoires.

Éclairage public ou l'art pour tous

La Ville de Nice a engagé dès 2008 un vaste projet de reconversion des 18 000 m² de ses anciens abattoirs, situés route de Turin, en un pôle de culture contemporaine (compagnie de théâtre, de danse, résidence d'artistes, galeries...) dénommé le 109.

Tous les ans, le 109 organise sur trois jours, un évènement artistique et culturel d'envergure : "*Éclairage public*". C'est ainsi que du 14 au 16 juin 2019, une exposition de Ben associant d'autres artistes et assortie d'une kyrielle de concerts, spectacles d'arts vivants... a été lancée.

La saison culturelle estivale niçoise pouvait démarrer.

Notre épicerie solidaire **Solid'Actes** et notre ressourcerie **Actes Ressources**, situées à proximité, ont été sollicitées pour participer à cette grande fête populaire d'ouverture à l'art pour tous. C'est avec plaisir que nous nous sommes associés pendant une journée à ce bel événement fédérateur, en proposant un buffet "*cuisines du monde*" confectionné par les bénévoles et consom'acteurs de l'épicerie et un espace de vente d'objets recyclés, associé à un atelier de confection *Do It Yourself* animé par notre ressourcerie.

Une belle expérience de rencontre avec un public nombreux, à renouveler !



Le pélican est un grand oiseau caractérisé par une volumineuse poche extensible. La légende dit qu'il peut nourrir ses petits en prélevant de la nourriture de sa propre chair. C'est un modèle de l'amour parental.

20 ans Pélican !

On comprend mieux à partir de cette symbolique pourquoi deux juges pour enfants ont créé en 1997 à Nice, l'association **Pélican**, constituée d'administrateurs ad hoc bénévoles, en vue de soutenir et représenter les mineurs victimes, souvent de maltraitance, dans les procédures judiciaires. En 1999, face aux besoins et au succès de cette initiative, la Fondation du Patronage Saint-Pierre Actes reprenait cette activité en créant le service **Pélican** qui en 2003 se professionnalise, avec le soutien financier du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et du ministère de la Justice.

Pélican depuis se développe. Il est aujourd'hui constitué de quatre administrateurs ad hoc salarié-e-s, désignés par les magistrats, pour exercer les droits d'un mineur dans le cadre d'une procédure lorsque ses intérêts sont en contradiction avec ceux de ses représentants légaux ou que ces derniers sont en difficulté pour en assurer sa défense.

Le 13 décembre 2019, le service vient de fêter ses 20 ans avec ses fidèles partenaires : avocats, magistrats, service pénitentiaire d'insertion et de

probation, direction de la protection de l'enfance du Département des Alpes-Maritimes... Deux décennies d'engagement auprès d'enfants meurtris, maltraités et victimes des adultes et parfois de leurs propres parents.

Un grand merci aux équipes professionnelles qui œuvrent avec constance et humanité à la réparation et la reconstruction de jeunes trajectoires de vie bouleversées.

Évolution législative

Depuis juin 2019 suite à une évolution législative, notre service **Pélican** est réquisitionné pour de nouvelles et nombreuses demandes de représentation d'intérêts de mineurs, auteurs d'infractions, lors de gardes à vue, le plus souvent pour des cambriolages.

Face à cette augmentation d'activité qui ne semble pas conjoncturelle, nous avons été contraints d'informer les magistrats de notre incapacité à répondre à ces nouvelles sollicitations sans moyens supplémentaires à ce jour assurés majoritairement par le Département des Alpes-Maritimes.

Nous espérons en 2020 une adéquation entre les décisions législatives et les moyens matériels qui nous permettront de représenter les intérêts de ces mineurs, auteurs d'infraction.



Les nouveautés

La Fondation poursuit en 2019 les expérimentations et nouvelles actions dans le but d'explorer de nouvelles méthodologies d'intervention dans l'aller-vers, de lutter contre les stéréotypes, de décroïsonner les approches, de diversifier ses financements, d'accroître son efficacité à partir des attentes du public accompagné.

Agrément Esus



Afin de permettre à notre fondation reconnue d'utilité publique et financée en grande majorité par l'État et les collectivités territoriales, de diversifier et accroître ses sources de financement pour développer des activités sociales en vue de soutenir les populations les plus vulnérables, nous avons sollicité auprès de la Direccte l'agrément "Entreprise solidaire d'utilité sociale" obtenu en octobre 2019.

Nous appartenions de plein droit à la catégorie des entreprises éligibles définie dans la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

L'agrément Esus permet de bénéficier de dispositifs d'épargne solidaire, de valoriser la reconnaissance de notre utilité sociale dans des réponses aux appels à projet. Il permet également aux investisseurs d'une entreprise solidaire d'utilité sociale d'accéder au volet solidaire des dispositifs de réduction d'impôt.

École de la deuxième chance

Forte de ses politiques publiques tournées vers l'insertion professionnelle, la formation et le développement économique, et afin de gagner en efficacité en matière d'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi, la Métropole Nice Côte d'Azur a souhaité doter son territoire d'une école de la deuxième chance qui vise à mettre en œuvre un programme d'éducation et de formation en direction des jeunes sans diplôme ni qualification.

Une association a donc été initiée entre les fondateurs du projet : la Métropole, la Région, l'État, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat. Afin de constituer le troisième collège des partenaires associatifs aux côtés de la mission locale, un appel à projet a été ouvert aux associations œuvrant en matière d'insertion professionnelle et/ou sociale.

La Fondation a postulé et a été retenue au vu de son expérience dans le domaine des pratiques pédagogiques basée sur le concept "*personne n'est inemployable*" et sa connaissance de la grande précarité des jeunes dit Neet – *Not in Education, Employment or Training* (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Nous participons depuis à la vie institutionnelle de ce nouveau dispositif et à l'orientation de publics décrocheurs, souvent hors radars afin qu'ils bénéficient de l'apport de cette école alternative.

Les premières admissions ont été réalisées en novembre 2019. Rappelons que les écoles de la deuxième chance sont présentes sur plus de cent sites écoles et dans cinquante-sept départements et constituent un réseau dynamique pour favoriser auprès de jeunes sortis sans projet, ni solution du système scolaire : l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement à l'inclusion.



Création et démarrage de l'entreprise d'insertion

Le secteur accès à l'emploi qui comprend déjà un atelier d'adaptation à la vie active et un atelier chantier d'insertion qui reposent sur l'activité de la ressourcerie, a eu l'idée en 2018 de compléter les outils d'insertion par l'activité économique de la Fondation, en créant une entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment.

L'entreprise d'insertion a une finalité sociale et concourt à l'insertion sociale et professionnelle de publics en situation de précarité et s'inscrit bien dans nos valeurs.

De plus la Fondation qui gère une vingtaine de locaux à usage de bureaux et plus de 330 logements à l'échelle du département, fait souvent appel à des entreprises extérieures pour des travaux de rénovation de second œuvre et peut alimenter en chantiers divers l'activité de l'entreprise d'insertion.

C'est ainsi que le projet fut déposé en avril 2018 à la Direccte et agréé en octobre de la même année. Après quelques mois de recherche, l'éducateur technique a été recruté en mars 2019 et dans la foulée quatre ouvriers en contrats d'insertion pour lesquels nous percevons une aide au poste de l'État.

Dès avril 2019, l'entreprise d'insertion intervenait pour rénover aussi bien des appartements que des espaces collectifs dans les services pour un total de 58 000 euros de chiffre d'affaires.

Un bon début pour une année de lancement !



Habitats alternatifs

Afin d'expérimenter et diversifier toute forme d'habitat en partant du principe que comme l'emploi, l'accès à un logement est le point de départ d'une stabilisation et d'une

insertion réussies, la Fondation a exploré en 2019 divers formats basés sur des coopérations solidaires et intergénérationnelles pour des publics jeunes et réfugiés.

Cohabitations solidaires

En 2018, la Délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement (Dihal) a conduit une expérimentation visant à encourager l'hébergement citoyen de réfugiés chez des particuliers.

Durant cette expérimentation 650 réfugiés ont été hébergés, accompagnés par onze associations dans quarante départements. Outre des résultats positifs pour le parcours d'intégration des personnes accueillies, ce dispositif contribue à renforcer les liens entre réfugiés et la société

française, à changer les regards sur la question de l'accueil des réfugiés. Les personnes accueillantes sont des

accélération de l'apprentissage linguistique... Ces dispositifs favorisent en effet les



rencontres, l'émergence de réseaux de solidarité et de liens amicaux, sociaux et professionnels et encouragent le vivre-ensemble et l'enrichissement culturel. Fort de ce succès, le dispositif a été reconduit et prolongé en lien avec la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diari) et la Direction générale

des étrangers en France (Dgef). C'est ainsi qu'en 2019, ce sont vingt et une »

» nouvelles actions dont celle du **service Migrants de la Fondation** qui ont été retenues pour déployer, sur l'ensemble du territoire, des projets d'hébergement citoyen chez des particuliers volontaires et de colocations solidaires entre des personnes réfugiées et la société civile (étudiants et jeunes actifs par exemple). La Fondation de Nice propose d'accompagner à partir de septembre 2019, **quinze réfugiés**, d'identifier des ménages accueillants, des colocataires, d'assurer la mise en relation et le suivi.

Il s'agit également de mettre en place des actions de communication sur le dispositif pour sensibiliser de nouveaux accueillants et personnes réfugiées, assurer un suivi de la cohabitation comme du public réfugié. Dans ce but, en 2019, des messages ont été diffusés auprès des salarié-e-s de la Fondation et de ses partenaires pour leur proposer d'héberger des réfugiés à leur domicile, il y a eu des contacts positifs. Par ailleurs des **coopérations** se sont engagées avec **Toit en tandem** et le **Siao** afin d'envisager divers projets de

relogement. En parallèle une charte d'engagement à destination des hébergeurs et des hébergés a été rédigée. Enfin, des **coopérations** entre le **service Migrants** et la **plateforme de services jeunes** au secteur Enfance-Jeunesse-Familles sont envisagées, notamment pour monter des colocations entre jeunes actifs.

Un premier bilan sur les résultats pourra être effectué en 2020.



Habitats alternatifs – Le logement intergénérationnel : essayons !

La loi Élan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) du 23 novembre 2018 a créé le **contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire**.

Afin de l'expérimenter pour trouver de nouvelles solutions de logement pour notre public "jeune" à la sortie des accompagnements, la Fondation a sollicité Côte d'Azur Habitat (premier bailleur social du département) et Toit en tandem (coopérative d'intérêt collectif à vocation sociale et non lucrative).

Dans cette collaboration innovante, chaque partenaire intervient avec son expertise dans l'accompagnement de cinq binômes senior/jeune.

Il s'agit de permettre aux seniors volontaires, ayant un besoin de rompre l'isolement et/ou confrontés à des difficultés de paiement du loyer, de cohabiter avec des jeunes,

âgés de 18 à 30 ans, sortant d'un dispositif éducatif et social. Pour les jeunes, cette alternative de logement à moindre coût permet également le maintien d'un lien social et un accompagnement vers l'autonomie.

La direction départementale de la cohésion sociale intéressée par cette initiative a décidé de venir en cofinancer le fonctionnement. Démarrage prévu en 2020, affaire à suivre !



Premier coemploi départemental organisé par Flash emploi

Flash emploi est un service créé en janvier 2016 suite à la demande du Département. Il s'agit de proposer un accompagnement spécifique aux nouveaux entrants sur le dispositif Rsa sur tout le département des Alpes-Maritimes, avec l'objectif de favoriser un retour à l'emploi le plus rapide possible.

En effet, l'expérience montre que plus le bénéficiaire est resté longtemps éloigné d'une activité professionnelle, plus sa reprise d'emploi est compliquée. C'est pourquoi l'instruction du dossier au Rsa et l'orientation effectuée par le Cors/Api Provence à Flash emploi sont quasi simultanées.

Lors de leur intégration, les bénéficiaires aux profils divers sont accueillis par un-e conseiller-ère en insertion professionnelle qui établit un contrat d'engagement réciproque. Il définit le projet professionnel et oriente la recherche d'emploi en tenant compte de la situation de la personne. L'accompagnement est de trois mois.

- Flash emploi c'est aujourd'hui
 - 36 salarié-e-s
 - 4 sites : 2 à Nice, Saint-Laurent-du-Var et Cannes
 - 4 000 personnes accompagnées
- 31% trouvent sortent en emploi à l'issue des trois mois

Afin de multiplier les rencontres directes avec des employeurs, Flash emploi a organisé le 27 juin 2019 son

premier coemploi départemental réunissant tous les sites. L'objectif "**Casser les codes de l'emploi**" a permis à de nombreux allocataires du Rsa et employeurs de se rencontrer pour découvrir des métiers, s'entraîner à des entretiens d'embauche ou échanger sur des thématiques de l'emploi, le tout orchestré autour du dress-code "**jean/baskets**".



Une réussite appréciée de tous pour cette première qui aura réuni plus de 200 personnes allocataires Rsa, employeurs et partenaires.

Équipe mobile emploi

Le Centre communal d'action sociale (Ccas) de la Ville de Nice a mené début 2019 une étude sur la pauvreté à partir de différents thèmes : accès aux soins, accès à l'alimentation, accès à l'emploi... Cette étude a conduit à mettre en place plusieurs actions expérimentales pour tenter de réduire les inégalités.

C'est ainsi que depuis fin septembre 2019, une **équipe mobile emploi** a été créée entre la Fondation et le **Plan local pour l'insertion et l'emploi** (Plie) Nice Côte d'Azur. Cette action s'adresse à un public d'adultes en situation d'errance, qui ne se rendent pas dans les administrations du service public de l'emploi, souvent par méconnaissance et en raison d'un trop gros décalage avec leur situation de grande pauvreté. L'objectif de cette expérimentation est d'aller vers les

personnes les plus exclues, sans a priori sur leur employabilité, en partant de la demande de la personne et pas de leur statut ou situation. C'est une **démarche volontaire** : en effet des entretiens individuels sans condition ni sélection sont proposés. Il n'y a donc pas de processus d'orientation et de cadre formel.

Cela permet également de lutter contre la fracture numérique et linguistique, la complexité ou la phobie administrative de démarches en ligne et préalables à la recherche d'emploi. Une équipe de deux conseillères en insertion professionnelles volontaires au sein de la Fondation et du Plie a été constituée avec comme objectif d'intervenir une demi-journée par quinzaine sur les lieux de vie ou accueil de jour de ces populations vulnérables. C'est ainsi

qu'elles sont intervenues au Ccas et à la halte de nuit Bruno Dubouloz. Une forte demande a émané des publics d'abord surpris et ensuite désireux de pouvoir rédiger sur place un Cv. Des mises en relation directe ont même pu être faites pour certains avec des agences d'Intérim. L'absence des codes dans la recherche d'emploi, de papiers en règle, de Cv à présenter sont les principales difficultés rencontrées. L'envie de travailler est majoritairement ressortie sans savoir comment faire.

En 2020, il faudra doter l'équipe mobile emploi d'outils numériques pour faire en direct des démarches d'accès aux droits (Rsa...), des Cv, diversifier les lieux d'intervention avant d'opérer un bilan à six mois des interventions.

Journée "portes ouvertes" et mise en situation au centre de préorientation

Le centre de préorientation accompagne des personnes en situation de handicap dans l'élaboration d'un projet professionnel personnalisé.

Le 17 septembre 2019, le centre de préorientation organisait sa **première journée "portes ouvertes" aux partenaires, aux financeurs, aux salarié-e-s de la Fondation** afin de leur faire découvrir "en pratique" le parcours d'un stagiaire en situation de handicap dans cet établissement médico-social. **Vingt-et-un stagiaires sont présents en continu** pour une durée variant de **huit à dix semaines**. Il s'agit de contribuer à leur orientation professionnelle car les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés d'insertion dans le milieu du travail et ne plus pouvoir exercer leur métier d'origine pour des raisons de santé.

Une équipe pluridisciplinaire – *ergothérapeute, psychologue, moniteurs d'atelier technique, tertiaire, conseiller en orientation professionnelle, médecin...* – réalise alors sur orientation de la **Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Cdaph)** un bilan dynamique incluant évaluation d'aptitudes, de capacités et mise en situation professionnelle.

Lors de cette journée portes ouvertes, il était ainsi possible de réaliser des exercices techniques pour mesurer sa capacité à travailler dans la précision, à fixer son attention, identifier ses sphères professionnelles à partir d'images représentant divers milieux professionnels. Il était possible de les compléter par des tests psychotechniques pour mieux définir le métier souhaité avant de pouvoir en étudier les composantes et vérifier l'adéquation en termes de compétences, savoir-faire, contre-indication médicale.

Une visite apprenante très dynamique où l'on se rend compte qu'il n'est pas évident de réaliser des exercices a priori simples pour évaluer ses potentialités. Heureusement le regard bienveillant des moniteurs et la dynamique de groupe créent un climat encourageant et propice à la progression au rythme de chacun.

“ C'était vraiment super. Les stagiaires qui nous ont accueillis avec des étoiles pleines les yeux et les professionnels aiment ce qu'ils font ça se sent direct. Vous avez une belle équipe et ça fait plaisir à voir.

“ Faire une présentation générale de l'activité pour avoir une idée globale afin de nous permettre de mieux suivre les ateliers.



Action expérimentale de prévention d'expulsions locatives

Il s'agit de lutter contre le non-recours pour des ménages qui ne demandent plus d'aides sociales, sont déconnectés, tentent de se rendre invisible et ne répondent pas aux convocations des travailleurs sociaux par peur de retrait de la garde d'enfants par exemple.

L'action peut être **préventive** mais aussi concerner des **ménages pour lesquels un jugement d'expulsion a été prononcé**.

Ce dispositif propose donc une **action pré et post-jugement** afin que des familles évitent la rue et donc une situation encore aggravée.

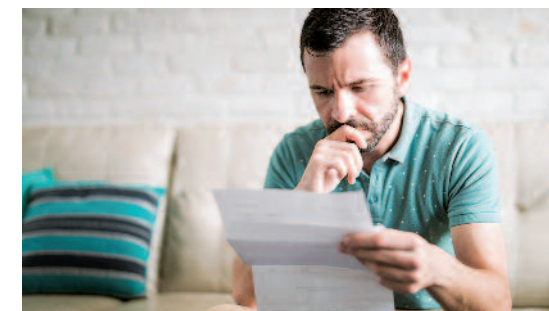
Ce dispositif s'inscrit dans le plan 2018-2022 "Pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme".

Une petite équipe constituée d'une assistante sociale, d'un travailleur pair et d'un conseiller en insertion professionnelle a pour mission de :

- **Instaurer une médiation** avec les différents intervenants afin de prévenir l'expulsion (propriétaires, agences, bailleurs...)
- **Reloger ces familles** en évitant le passage par la rue, puis par des dispositifs rares et coûteux d'hébergement d'urgence avant d'intégrer des Chrs
- **Agir avant** le concours de la force publique
- **Favoriser un accès** à l'emploi, un recours aux aides sociales et définir un parcours d'insertion et de sortie de crise
- **Faire des propositions concrètes** plutôt que le diagnostic social des difficultés

La méthodologie d'intervention est familière des modes d'action de la Fondation

- Aborder simultanément insertion par l'emploi et accès à un logement sur une période courte et intensive de six à huit mois
- Équipe réduite, pluridisciplinaire, qui interviendra prioritairement à domicile, selon des modalités pédagogiques spécifiques – **approche par les forces, aller-vers**, sur un délai contraint et en situation d'urgence : éviter la rue et le placement des enfants, dans une logique de propositions d'offres d'emploi pour retrouver un logement, d'accès aux droits pour engager un accès aux soins, un étalement des dettes



- L'intervention d'un travailleur pair, qui a vécu une expulsion, a connu la rue et est aujourd'hui stabilisé. Représentant l'espoir d'un futur possible et plus serein, il interviendra en complément des travailleurs sociaux pour résoudre des situations sociales souvent inextricables.

Cette expérimentation qui démarrera en

2020 devra négocier de nouveaux partenariats

- Avec la Banque de France pour l'étalement des dettes
- Avec la Ville de Nice pour des places en crèche
- Avec l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) pour des appuis de juristes spécialisés sur les droits et devoirs locataire/propriétaire
- Et tous les acteurs du droit commun dont le Siao.

Elle concernera **80 à 100 ménages par an** dans le périmètre de la Métropole de Nice et de la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis avec lesquels il faudra établir une relation de confiance pour inverser la procédure enclenchée et faire d'une contrainte posée une opportunité de rebondir.

L'action sera évaluée sur ses résultats pour envisager de la pérenniser et notamment en termes de coûts évités qu'un relogement avant expulsion permet.
Réponse en 2020 pour cette mission a priori impossible... mais acceptée!

Les évolutions

Notre secteur est confronté à des changements profonds face auxquels nous devons nous adapter en continu. Les besoins des publics que nous accompagnons évoluent également et les personnes que nous cotoyons au quotidien nous invitent également à changer de modèle, à envisager d'autres formes d'intervention les associant davantage ou différemment. Le contenu du travail social change et se renouvelle nécessitant une grande faculté d'adaptation et une vision pro-active de nos missions. Nous en illustrons ici quelques exemples.

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs) est l'un des établissements sociaux historiques de la Fondation.

Il héberge aujourd'hui dans 134 logements principalement situés à Nice, 262 familles et personnes isolées, accompagnées dans un parcours d'insertion global vers l'autonomie par 14 travailleurs sociaux et 2 psychologues.

Vers une année de transition pour le Chrs face à l'évolution des politiques publiques orientées vers le logement d'abord

Le Chrs est régi par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (Cpom) signé avec la Ddcs sur la période 2017-2019, prolongé par avenant pour un an.

Cette année de transition a pour objet de définir de nouvelles modalités d'intervention sociale afin de contribuer à la stratégie du logement d'abord qui privilégie plutôt qu'un accompagnement en escaliers de la rue à l'hébergement puis au logement, un accès direct de la rue au logement assorti d'un accompagnement social soutenu à domicile.

Afin d'accompagner cette évolution de fond à laquelle la Fondation adhère, en tant que membre du groupement de coopération social et médicosocial "Un chez-soi d'abord", le Chrs a actualisé son projet d'établissement en 2019.

Il instaure l'aller-vers

Comme la base de l'intervention à domicile afin d'interagir davantage dans l'environnement social de la personne. En donnant la primauté aux interventions dans "le monde de la personne hébergée", l'"aller-vers" favorise le cheminement personnel de la personne pour se réapproprier sa vie. En cela, cette pratique favorise le développement du pouvoir d'agir.

Il renforce la participation des personnes accompagnées

En organisant leur expression collective sous forme de séminaire dont le premier eut lieu en novembre 2019. D'autres séances sont prévues en 2020 pour enrichir les axes d'amélioration du fonctionnement du Chrs.

La qualification des apports des visites à domicile à partir de la création d'un guide de référence pour les interventions hors les murs, la recherche de solutions de relogement de droit commun mais aussi alternatives – cohabitation solidaire, intergénérationnelle – l'accès au numérique, à l'emploi, l'accompagnement à l'usage d'habiter, la participation des usagers à la réhabilitation des hébergements... constituent les autres axes majeurs de travail, constitutifs du Chrs de demain.

Une plateforme en addictologie pour expérimenter de nouvelles approches

L'idée de créer une plateforme en addictologie qui mutualiserait davantage les actions de notre Caarud et de notre Csapa au service des publics les plus précaires remonte à 2016.



L'élément déclencheur qui nous a fait passer de l'idée au projet a été un déplacement à Strasbourg en mars 2018 pour rencontrer l'association Ithaque, gestionnaire d'un Caarud, d'un Csapa, d'une salle de consommation à moindres risques et de microstructures.

Les méthodes de travail très intégrées entre les différents dispositifs, les locaux gais, neutres et en bon état, une approche des publics orientée vers l'aller-vers dans la ville, dans les lieux de consommation nous ont convaincus.



▲ DE GAUCHE À DROITE
Marie-Dominique Saillet
présidente Fondation de Nice
Emmanuelle Baudin
cheffe de service
direction de la santé, Ville de Nice
Caroline Poggi-Maudet
directrice générale Fondation de Nice
Danielle Bader
directrice d'Ithaque
Murielle Château
cheffe de service Caarud/Reprises
Jean-David Escanes
directeur du secteur
accompagnement social et médico-social, Fondation de Nice
Max Daniel
directeur adjoint du secteur
accompagnement social et médico-social, Fondation de Nice

Afin de définir un projet commun, les salarié-e-s du Caarud et du Csapa ont été réuni-e-s en séminaire en janvier et juin 2019 pour préfigurer les cinq axes de la future plateforme en addictologie qui allait les réunir.

1. **Rapprochement fonctionnel du Csapa et Caarud conservant deux sites d'accueil distincts** : maraudes communes entre les équipes...

2. **Intensification du hors les murs**

Il s'agit d'être plus proche physiquement de la personne, de son lieu et de ses habitudes de vie. Afin de développer les maraudes en soirée, les horaires de l'équipe du Caarud ont été modifiés.

3. **Expérimentation de la réduction des risques et des dommages alcool**

Il s'agit d'une consommation contrôlée d'alcool dans les locaux du Caarud afin d'explorer de nouvelles pratiques pédagogiques.

4. **Le travail comme levier d'entrée ou de stabilisation dans le soin à partir de Reprises**

Les usagers de drogue réalisent des menus travaux et sont rémunérés à la journée avec Reprises (*Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec des entreprises solidaires*). L'accès au travail à la tâche est inconditionnel et simplifié au maximum pour activer une logique d'emploi "tout de suite". Intégration de l'action et de l'éducateur technique dans le Caarud.

5. **Renforcement des partenariats avec les médecins : développement de la couverture territoriale et de microstructure**

Ce dispositif repose sur une équipe pluriprofessionnelle, constituée d'un psychologue et d'un travailleur social, intervenant au cabinet d'un médecin généraliste. Ce suivi médico-psychosocial de proximité est adapté aux situations complexes de certains patients confrontés à la précarité (beaucoup de femmes) et dont les addictions sont associées à d'autres pathologies (troubles psychiatriques...).

Une déclinaison opérationnelle de ces nouvelles orientations s'est initiée dès la fin de l'année 2019. La déclinaison opérationnelle va s'intensifier en 2020 dans une réorganisation hiérarchique du nouveau domaine d'activité stratégique santé/addictions du secteur accompagnement social et médico-social regroupant les Act, le Caarud et le Csapa.

Le service de Cap entreprise s'appuie sur la méthode Iod (intervention sur les offres et les demandes d'emploi) créée par l'association Transfer dont le postulat de départ est "personne n'est inemployable". Il a pour but de permettre à des allocataires du Rsa, peu ou pas qualifiés, d'accéder à un emploi durable.

Cap entreprise se renouvelle

En groupes projets, le service a mené en 2019 une profonde réflexion sur ses pratiques tant au niveau de l'engagement des allocataires du Rsa accompagnés – désignés "*professionnels*" – qu'en direction des entreprises. L'objectif était de définir des axes innovants d'accompagnement dans le respect de la méthode toujours aussi efficace pour diminuer la sélectivité à l'embauche et favoriser la rencontre directe avec des employeurs.

Voici quelques exemples d'actions menées pour développer davantage le pouvoir d'agir des personnes accompagnées mais aussi fidéliser, diversifier les entreprises partenaires de Cap entreprise, reconnu comme un service fiable d'appui au recrutement :

- **Rendre les professionnels plus acteurs**
dans la prospection d'offres d'emploi avec le chargé de mission sur une posture d'égal à égal, en explorant mieux les réseaux de chacun sur des bassins d'emploi, associer d'anciens professionnels désormais en emploi pour partager leur expérience et connaissance du poste actuel.
- **À titre expérimental et avec l'aide d'une bénévoles, formation à l'acquisition d'un langage professionnel**
en lien avec des postes de travail, pour des professionnels qui ne maîtrisent pas suffisamment le français et ainsi accroître leur chance d'être embauchés.
- **L'afterwork est un moment convivial**
organisé avec des employeurs et des chargés de missions, afin de partager les pratiques de recrutement. Il s'agit de sortir du cadre, créer des liens dans un contexte sans enjeu direct mais propice aux échanges libres.
- **Expérimentation d'une unité territoriale**
conduisant au décloisonnement de trois équipes avec un management orienté activité : un responsable personnes accompagnées, un responsable entreprise. L'objectif affiché est d'augmenter la capacité d'investissement de la sphère économique.

»»

• Organisation des "Talentuelles", sorte de speed dating atypique

où les employeurs se présentent à des professionnels en dévoilant leur parcours professionnel, les valeurs de leur entreprise. Les présentations ont une durée limitée. À l'issue les professionnels choisissent les actions qu'ils veulent mener avec chaque employeur dans le cadre d'un entretien à deux. L'employeur s'engage à mener une action dans la quinzaine avec le professionnel : une découverte de son entreprise, d'un poste ou même une embauche.



»» En octobre 2019, Transfer a organisé un séminaire
"*Des ambitions aux pratiques, la médiation active en question*"

TRANSFER iod
Personne n'est inemployable

rassemblant soixante équipes européennes du réseau Iod à Bordeaux dont l'ensemble du service de Cap entreprise ainsi que le département des Alpes-Maritimes.

Ce fut l'occasion de regards croisés sur la thématique de la médiation active avec des chercheurs qui ont partagé leurs travaux, des personnels de terrain leurs expériences et des institutionnels leurs projets de demain.

C'est dans ce cadre que le Département a souligné l'importance de faire émerger de nouvelles formes d'interventions auprès des entreprises et des publics, en s'appuyant sur l'expertise des équipes Iod de Cap entreprise :

Se recentrer sur les capacités de la personne, agir avec et dans l'entreprise, l'accompagner tout autant que le salarié... Tel sera le challenge pour 2020 !



▲ DE GAUCHE À DROITE
Maxime Antonio
chargé de mission Iod, Aisne action emploi
Céline Marchal
chargée de mission Iod, Fondation de Nice
Flora Ollivier
chargé de mission Iod, chambre des métiers et de l'artisanat, Puy-de-Dôme
Solveig Grimault
sociologue, Ires
Alexandre Pesenti
gérant, Globatis
Estelle Chabanne
assistante RH, Mediapost

Développement d'actions existantes

Outre les créations ou les expérimentations, il y a eu aussi beaucoup de renforcement et de consolidation d'actions existantes afin de mieux répondre aux besoins, face à de bons résultats évalués qui permettent de pérenniser des initiatives, d'essaimer des approches innovantes. Elles illustrent également nos bonnes relations avec les financeurs publics avec lesquels nous cultivons un esprit coopératif, de recherche de solutions alternatives face à des situations d'exclusion persistantes.

“L'emploi d'abord” pour les personnes hébergées en Chrs : le modèle de la plateforme emploi en plein essor

La Fondation a répondu à un appel à projets en 2018 lancé par l'Ansa (Agence nouvelle des solidarités actives) afin d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes hébergées en Chrs ou mal logées, s'inscrivant ainsi pleinement contre le présupposé selon lequel les publics en situation de précarité ne sont pas prêts à travailler en raison de leurs problématiques sociales.

L'objectif du projet est d'expérimenter l'essaimage du modèle “emploi d'abord” au public hébergé et mal logé. Il s'agit de coupler l'accompagnement au logement et à l'emploi pour les publics du secteur accueil-hébergement-insertion (Ahi) engagés dans un parcours d'insertion, afin de majorer les effets d'intégration de la personne dans son environnement.

Dix structures, dont la Fondation, ont été retenues au niveau national et ont été formées au modèle “emploi d'abord” pour accompagner vers l'emploi des personnes hébergées en Chrs.

C'est ainsi que la plateforme emploi a été créée en juin 2018, constituée d'une conseillère en insertion professionnelle (Cip) qui propose :

- Un accompagnement à l'emploi avec des actions transversales pour toutes les personnes hébergées au Chrs
- Mais aussi les quinze personnes accueillies à l'Atelier d'adaptation à la vie active (Aava)
- Et les cinq salarié-e-s en contrats à durée déterminée d'insertion (Cddi) du chantier d'insertion de la boutique Actes Ressources »»

» Cet accompagnement centré sur la personne et sur ses potentialités insiste sur la mise en situation de travail immédiate

Elle part des besoins de la personne, de son projet et de ses souhaits. Elle fait un point sur ses outils de recherches d'emploi et lui propose différentes actions, en s'appuyant sur les autres services du secteur Accès à l'emploi, tels que Cap entreprise (proposition directe d'offres d'emploi et accompagnement sur le poste de travail), Flash emploi (participation aux ateliers et recrutement divers avec les agences d'intérim), et également les actions de la développeuse entreprise (découverte métier, forum sur les secteurs d'activité peu connus ou en tension...)

Pour favoriser leur mise en relation avec les entreprises, la plateforme emploi prospecte avec les publics (par téléphone ou en direct) afin de les aider à rencontrer de futurs employeurs. Les interactions avec les travailleurs sociaux du Chrs sont nombreuses et permettent une dynamique qui décloisonne les approches d'accompagnement social et professionnel.

Face aux besoins et aux premiers résultats, un deuxième poste de conseillère en insertion professionnelle a été créé en 2019.

Aujourd'hui, la plateforme emploi accompagne en plus des personnes nommées ci-dessus les quatre salarié-e-s de notre entreprise d'insertion et, suite à l'extension de notre chantier d'insertion, les dix salarié-e-s de ce dispositif.

Bilan à fin 2019

- 172 personnes accompagnées
- 35 ont démarré un emploi
- 11 ont démarré une formation
- Plusieurs d'entre elles ont réalisé une immersion en entreprise



Perspectives

La plateforme emploi est inscrite dans une recherche-action pilotée par la Dihal, dédiée à cette adaptation du modèle “emploi d'abord” au public des Chrs ou mal-logés, en collaboration avec des chercheurs français, suisses, belges et canadiens afin de relever les conditions optimales de mise en œuvre de ce modèle et son efficacité. De plus il est prévu d'émarger sur des programmes nationaux pour un renfort de moyens de l'expérimentation en vue de la déployer à plus grande échelle sur la période 2020-2022.

Le constat est sans appel : un quart des personnes à la rue sont d'anciens jeunes de l'aide sociale à l'enfance.

L'évolution de la plateforme de services jeunes

Il faut intervenir avant que ces jeunes ne sortent sans solution des foyers à leur majorité et différemment, afin d'éviter que leur situation de pauvreté ne devienne leur avenir et notre aveu d'impuissance.

C'est l'objet de notre plateforme de services qui accompagne des jeunes en errance en combinant mise à l'abri (vingt-quatre hébergements proposés dans des appartements loués par la Fondation), insertion sociale et professionnelle.

Il s'agit de décroisonner les approches, envisagées simultanément et non de manière successive. Mais pour quelle efficacité ?

La plateforme de services jeunes a accompagné

- **99 jeunes en 2019** soit 24 de plus qu'en 2018
- **dont 40% de filles** ce qui représente l'augmentation la plus significative

Parmi les 67 jeunes sortis

- **50% ont retrouvé un emploi ou repris des études à leur sortie** stabilité par rapport à 2018
- **90% sont stabilisés dans un logement** soit plus 30 % par rapport à 2018

Ces bons résultats ont été renforcés par plusieurs études

Celle sur les trajectoires de 30 jeunes réalisée fin 2018 par l'Adrap (Association de recherche et d'action psychosociologique) a confirmé que la plateforme de services jeunes remplissait bien son objectif de lutte contre les sorties sans solutions des jeunes dits Neet – Not in Employment, Education or Training (Ni en emploi, ni scolarisés, ni en stage) à travers plusieurs constats :

- **Le public jeune accompagné cumule bien de nombreuses vulnérabilités** : pauvreté, rupture familiale, expérience de la rue, prison, dépression...
- **La démarche est originale et ambitieuse** : elle vise et atteint plusieurs objectifs qu'elle coordonne à partir d'un seul guichet.
- **L'accompagnement est pluridisciplinaire** – assistante sociale, éducatrice spécialisée et conseillère en insertion professionnelle, réactif et propose des réponses précises, globales : un toit, un emploi, un accès aux soins, à l'alimentation...

La plateforme cherche également à qualifier les coûts évités par son accompagnement global et à augmenter le nombre de jeunes suivis. Une étude de faisabilité préalable à un contrat à impact social est en cours en 2019 et poursuit l'analyse. Elle a notamment déjà permis de calculer précisément les coûts évités par un investissement massif et rapide auprès de ces jeunes.

En attendant et grâce à la Métropole et à la Ddcs, la plateforme de services jeunes dispose de dix logements supplémentaires pour enrichir ses interventions en 2019. Le département des Alpes-Maritimes a également décidé de soutenir l'action en lien avec la Ddcs dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, ce qui permet l'accompagnement socioprofessionnel de trente jeunes supplémentaires de 16 à 18 ans (démarrage en 2020).

Enfin, un travail de suivi auprès des jeunes sortis depuis plus de six mois du dispositif afin de vérifier la stabilité de leur situation a été entrepris.

Sur les 26 jeunes ayant répondu, 23 sont toujours en emploi et ont conservé leur logement.

Prometteur pour la suite !

Le déploiement de la mission insertion du service Migrants

Le service Migrants a été créé en 2016, après dix années d'investissement dans un dispositif de mise à l'abri des demandeurs d'asile.

La création d'un service dédié a permis de diversifier et d'enrichir l'accompagnement proposé aux demandeurs d'asile :

- **Mise à disposition d'un hébergement temporaire** dans les communes rurales et périurbaines
- **Mise en place d'un accompagnement social global** prenant en compte le suivi socio-juridique, l'accès aux soins et à la santé, l'accès à la scolarité
- **Développement d'actions favorisant l'insertion en partenariat** avec les services municipaux, les écoles, les associations et les bénévoles locaux

Deux années après son ouverture, face à un nombre grandissant de réfugiés sans solution de logement, le service Migrants a choisi de développer plusieurs projets en faveur de l'insertion des réfugiés :

- **Mise en œuvre de trois projets favorisant l'intégration par l'emploi et le logement**
- **Habilitation pour devenir référent unique Rsa**
- **Développement d'un projet sur les cohabitations solidaires**
- **Mise en œuvre d'un programme de réinstallation des réfugiés** depuis les camps à l'étranger (Tchad, Niger, Turquie, Liban) vers la France

La mutualisation et la transversalité sont au cœur de l'action du service Migrants, et plusieurs projets innovants sont menés avec et pour les personnes accompagnées :

- **Une épicerie solidaire itinérante** qui propose de la nourriture à moindre coût dans les communes isolées du haut et moyen pays
- **Un jardin solidaire** qui permet d'apprendre le français *in situ* et de mettre les personnes en activité
- **Des cours de français langue étrangère (Fle)** animés par un réseau de bénévoles dans l'ensemble des communes d'intervention

Avec son unité asile et insertion, le service Migrants dispose en 2020 d'une capacité d'accueil de 729 demandeurs d'asile et réfugiés



CI-CONTRE
Plantations au jardin solidaire

L'action accompagnement social lié au logement (Asll) s'étoffe

Elle est composée depuis 2019 de quatre travailleurs sociaux dont un spécialisé sur les éco-gestes (un poste supplémentaire).

L'accompagnement social lié au logement est une mesure éducative à destination des ménages modestes ou en grande difficulté d'insertion, visant à les accompagner dans une démarche d'autonomie lors de l'accès dans un logement ou du maintien dans celui-ci. Il s'agit de travailler simultanément sur l'usage d'habiter, la gestion budgétaire, le soutien dans la constitution des dossiers administratifs ainsi que les écogestes.

Cette action est inscrite dans le cadre du fonds de solidarité pour le logement (Fsl) géré par la Métropole de Nice.

En parallèle, la Fondation a créé à titre expérimental début 2020 à la demande de la direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs), le service de prévention des expulsions locatives afin d'éviter le retour à la rue de ménages sortis des "radars".

Ces deux services répondent à la nécessité de mener des actions de prévention auprès des ménages et de personnes isolées permettant d'éviter des "mises à la rue" dont les conséquences sont très négatives tant pour les personnes que pour les dispositifs dédiés alors à leur accompagnement.

Ils partagent désormais les mêmes locaux en 2020 pour accroître leur synergie et ont chacun un objectif d'accompagnement de cent mesures par an.

En quoi consiste l'accompagnement social lié au logement ?

- L'aide à la définition du projet logement,
- Lien avec les prescripteurs depuis l'orientation à la fin de la mesure permettant un meilleur diagnostic à l'égard du relogement.
- Un soutien administratif : constitution et ou mise à jour du dossier, veille à la complétude du dossier pour une meilleure réactivité de relogement.
- Aide à la recherche de logement
- Lien avec les bailleurs : médiatisation
- Entretien régulier de redynamisation et de remobilisation,
- Un soutien dans l'usage d'habiter (visites à domicile régulières)
- Prestation en lien avec les économies d'énergie (écogestes)

Les principes d'interventions

- Visite à domicile
- Accompagnement extérieur : faire avec, ensemble
- Accompagnement vers les partenaires
- Rencontre avec les bailleurs

Les visites à domicile

Les 275 visites à domicile effectuées en 2019 sont une des modalités d'action préconisée dans la Fondation pour accroître l'"aller vers". Elles sont en augmentation et elles permettent une rencontre personnalisée avec les publics dans leur lieu de vie ou dans la ville, en se démarquant du mode "guichet" encore trop à l'œuvre. Elle est d'ailleurs plébiscitée par les usagers.

Extension du chantier d'insertion de la boutique de la ressourcerie

Les deux actions sont étroitement liées puisque l'une fournit la marchandise transformée en vue de sa mise en valeur et sa revente au sein de la deuxième.



Actes Ressources est un service constitué

- d'un atelier d'adaptation à la vie active (Aava) reposant sur une activité de ressourcerie située au 270 route de Turin à Nice
- d'une boutique fonctionnant dans le cadre d'un chantier d'insertion, située au 2 ter rue Spitalieri à Nice

En effet la ressourcerie gère la récupération, la valorisation, la transformation de meubles et objets

usagers, démodés, destinés à la déchetterie. Son fonctionnement en Aava avec plusieurs moniteurs d'ateliers

permet un apprentissage ou un réapprentissage des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle pour des publics en situation de précarité.

Adossée à l'atelier, la boutique en plein centre-ville de Nice est la vitrine de vente principale de la ressourcerie,

composée d'un encadrant technique et de cinq assistant-e-s vendeur-euse-s en contrats à durée déterminée d'insertion (Cddi).

Cet espace de vente a été réaménagé début 2019. Ce petit chantier d'insertion situé en plein cœur de ville a donné une grande visibilité aux créations de la ressourcerie et a permis d'accroître le chiffre d'affaires des

ventes du service qui s'élève aujourd'hui à près de 80 000 euros. Une clientèle fidèle fréquente ce petit espace convivial aux arrivages fréquents. Ici aucun objet ni meubles identiques, tout est unique, original et revisité par un public en insertion.

En 2019, nous avons souhaité doubler le nombre de Cddi pour développer plus de liens entre l'atelier et la boutique, et proposer des

postes de travail recouvrant la totalité des activités de ressourcerie. Aujourd'hui, les assistant-e-s vendeur-euse-s naviguent entre les deux espaces, valorisent les deux lieux d'exposition et de vente, et connaissent le parcours des objets vendus. Ils ont aussi une clientèle

différente à la route de Turin – antiquaires et chineurs et à Spitalieri – habitués et passants.

Ce sont désormais 10 Cddi qui œuvrent sur des contrats de quatre à cinq mois renouvelables au sein du service Actes Ressources.



Bilan et comptes de résultats 2019

En raison de la crise sanitaire 2020 liée à l'épidémie de Covid-19, nous ne sommes pas en mesure de transmettre les comptes approuvés pour l'exercice 2019 à la date de réalisation de ce rapport d'activité.

Ils seront transmis séparément dans un cahier explicatif spécifique dès approbation.

La commission d'aide et de soutien aux associations de bénévoles

Le contexte de crise, la diminution des aides publiques, l'évolution de la forme du bénévolat peuvent freiner ou décourager les initiatives, faire échouer

des projets et même parfois menacer la pérennité des associations. Pourtant, les associations de terrain sont indispensables dans une société qui doit cultiver le regard sur l'autre pour continuer à respecter la devise qui nous est chère de *Liberté Égalité Fraternité*.

Notre Fondation entend, dans la mesure des moyens qu'elle y affecte – sur ses fonds propres – et de ceux qui lui seront donnés, favoriser l'aide et le soutien à des associations de bénévoles des Alpes-Maritimes œuvrant dans l'intérêt général, à mener un projet particulier ou à passer un cap difficile.

La Fondation de Nice met en œuvre les moyens adaptés pour traiter les demandes d'aide et le suivi après financement avec bienveillance mais aussi avec la rigueur nécessaire.

La Fondation de Nice croit en l'action associative et en sa production de bien commun. Dans notre département, comme dans d'autres, de nombreuses associations agissent dans de multiples domaines, de façon désintéressée et souvent avec beaucoup d'enthousiasme, pour aider les uns, accompagner les autres et apporter des réponses aux problèmes les plus divers.

Pour rappel, les associations qui ont eu le soutien de la Fondation en début 2019 et dont les actions ont été présentées dans le précédent rapport d'activité sont :

- Shilakong
- Le Refuge
- Sapeurs-pompiers aide humanitaire Grasse/Menton
- Api-End
- D'une rive à l'autre
- Les Anges de la Baie de Nice
- Le Repair Café

Les autres associations soutenues, sur ses fonds propres, par la Fondation de Nice d'avril à décembre 2019 sont :

- Association "Aventure Nature Mer et Montagne", qui organise des camps pour les enfants qui ne peuvent pas partir en vacances. Notre soutien de 1 200 € a permis d'offrir pendant l'été 2019, des séjours à la montagne à six enfants suivis par le Secours populaire.
- Association "à travers la flûte" dont l'objet est de promouvoir la flûte sous tous ses aspects par la création, l'organisation et le développement de manifestations culturelles. Notre don de 2 000 € a été un soutien à des jeunes talents de notre région.
- "Trisomie 21", association qui œuvre pour l'inclusion des personnes avec une déficience intellectuelle. La somme allouée de 3 670 € a financé deux numéros de la revue trimestrielle "Tam Tam 21" qui donne la parole aux adhérents, bénévoles et acteurs qui participent à des actions inclusives.
- "La Ferme Bermond" est une ferme pédagogique qui permet aux enfants de découvrir et de fréquenter la nature et le terroir local. Notre soutien de 1 620 € a contribué à l'aménagement d'un atelier de rangement et bricolage à destination des publics scolaires et associatifs.

Le conseil d'administration

Les missions du conseil d'administration

Le conseil d'administration débat et décide des orientations de la Fondation. Il est garant du respect des valeurs et du développement cohérent de la Fondation.

Le conseil d'administration de la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est composé de membres de droit, de membres fondateurs et de membres cooptés. Il s'est également adjoint des conseillers techniques fortement impliqués dans la vie et le fonctionnement de la Fondation.

Il dispose du pouvoir hiérarchique qui correspond à sa responsabilité générale. Il adopte les budgets prévisionnels, approuve les comptes consolidés et les plans pluriannuels d'investissements. Des administratrices et administrateurs ou des conseillers techniques assurent une délégation auprès de chaque secteur et du siège, dans le but de faciliter l'écoute et la relation, de promouvoir et d'expliquer le projet de la Fondation.

Les membres de droit

- Le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales représenté par M. le préfet des Alpes-Maritimes
- Le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, représenté par M. le directeur départemental de la Cohésion sociale
- Le ministre des Affaires sociales et de la Santé, représenté par M. le directeur départemental de la cohésion sociale des Alpes-Maritimes
- L'Éducation nationale, direction des services départementaux des Alpes-Maritimes, coordination pédagogique des dispositifs relais

Les membres fondateurs

- **Marie-Dominique Saillet**
Présidente
md.saillet@fondationdenice.org
Secrétariat de la présidence
Tél. 04 93 13 90 67
presidence@fondationdenice.org
- **Maître Louis-Xavier Michel**
Vice-président
lx.michel@fondationdenice.org
- **Alain Blondeau**
Administrateur,
Délégué aux secteurs
Accès à l'emploi
et Enfance-Jeunesse-Familles
- **Jean Ozenda**
Délégué aux affaires immobilières
et travaux

Les membres cooptés

- **Jean Quentric**, administrateur
Délégué au secteur Accès à l'emploi
- **Catherine Birtwisle**, administratrice
Déléguée au secteur Enfance-Jeunesse-Familles
- **Yves Courmes**, trésorier, délégué aux affaires comptables et financières
- **Philippe Dutertre**, délégué aux affaires juridiques

Les conseillers techniques

- **Jean-Luc Antoniazzi / Brigitte Bracco**
délégués au secteur
Accompagnement social et médico-social
- **Roland Baldelli**, délégué au secteur
Enfance-Jeunesse-Familles

Le siège social

Le siège social assure les fonctions ressources de la Fondation – direction générale, finances, ressources humaines, technique, immobilier. Il assiste les services de la Fondation dans leurs actes de gestion quotidiens et s'assure du respect des procédures en vigueur tout en assurant une veille réglementaire.

- **Caroline Poggi-Maudet**, directrice générale
c.poggi-maudet@fondationdenice.org
Tél. 04 97 08 82 30
- **Carole Famelart**, directrice de l'immobilier
c.famelart@fondationdenice.org
- **Jean-Luc Doglio**, directeur administratif et financier
jl.doglio@fondationdenice.org
- **Serge Masotti**, directeur technique
s.masotti@fondationdenice.org
- **Stéphanie Tavernier**, directrice des ressources humaines
s.tavernier@fondationdenice.org

SECTEUR 1 Accompagnement social et médico-social

Ce secteur s'adresse aux personnes en situation matérielle et sociale difficile ayant parfois des fragilités particulières dues à l'absence de logement, une demande d'asile, à des maladies invalidantes et/ou des conduites addictives.

- **Jean-David Escanes**, directeur
jd.escanes@fondationdenice.org
Tél. 04 97 08 79 71

Domaine d'activités hébergement/logement

- **Max Daniel**, directeur adjoint en charge du domaine d'activités hébergement/logement
m.daniel@fondationdenice.org
Tél. 04 93 80 88 10
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs)
- Accompagnement social lié au logement (Asll)
– **Jean-Louis Bee**, chef de service
jl.bee@fondationdenice.org
– **Muriel Maseglia**, cheffe de service
m.maseglia@fondationdenice.org
Tél. 04 93 80 88 10
- Halte de nuit Bruno Dubouloz
– **Walid Dridi**, coordinateur
w.dridi@fondationdenice.org
Tél. 04 93 89 17 99

Domaine d'activités migrants

- **Zeina Zarif-Braye**
Responsable d'activités migrants
z.zarif-braye@fondationdenice.org
Tél. 04 97 22 09 06
- Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (Huda)
- Accueil temporaire / Service de l'asile (At-Sa)
- Centre d'accompagnement des demandeurs d'asile (Cada)
– **Olivier Brunetto**, coordinateur asile
o.brunetto@fondationdenice.org
– **Hristina Damyanova**, coordinatrice insertion
h.damyanova@fondationdenice.org

Domaine d'activités santé et addictions

- **Anne-Cécile Nérot**
Responsable d'activités santé et addictions
ac.nerot@fondationdenice.org
- Appartements de coordination thérapeutique (Act)
– **Guliano Mazzafera**, coordinateur
g.mazzafera@fondationdenice.org
Tél. 04 93 84 51 53
- Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud)
- Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec les entreprises solidaires (Reprises)
– **Muriel Château**, cheffe de service
m.chateau@fondationdenice.org
Tél. 04 93 16 00 49
- Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)
– **Patrick Favot**, chef de service
p.favot@fondationdenice.org
Tél. 04 93 53 17 00

SECTEUR 2 **Accès à l'emploi**

Ce secteur a pour mission de mener des actions en faveur de l'accès à l'emploi de personnes en difficulté, allocataires du Rsa, jeunes sans qualification, détenus en maison d'arrêt, depuis leur mobilisation, au parcours d'activité professionnelle adaptée jusqu'au placement en emploi durable, en passant par la construction de projet.

- Appui intensif emploi (Aie)
aie@fondationdenice.org
Tél. 04 93 39 84 31
- Entreprise d'insertion bâtiment
– **Emmanuel Rey**, encadrant technique
e.rey@fondationdenice.org
Tél. 04 93 26 59 26
- Redynamisation seniors
– **Valérie Tolle**, chargée de mission
v.tolle@fondationdenice.org
seniors.cannes@fondationdenice.org
Tél. 04 93 39 84 31
- Relation entreprises
– **Céline Martel**, développeuse
c.martel@fondationdenice.org
Tél. 06 15 90 91 05
- Centre de pré-orientation
- Auto-école sociale
– **Elsa Limbert**, cheffe de service
e.limbert@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 05 40
- Actes Ressources
- Atelier d'adaptation à la vie active (Aava)
- Boutique chantier d'insertion
– **Nicolas Braye**, chef de service
n.braye@fondationdenice.org
Tél. 04 93 26 59 26

- Damien Francheteau, directeur
d.francheteau@fondationdenice.org
Tél. 04 92 29 20 20
- Flash Emploi – Tél. 04 92 00 06 09
– **Annie Volant**, coordinatrice équipe de Nice
a.volant@fondationdenice.org
– **Lionel Barolle**, coordinateur équipe de Nice
l.barolle@fondationdenice.org
– **Alam Trabelsi/Mélina Maleej**, coordinatrices
équipe de Saint-Laurent-du-Var
a.trabelsi@fondationdenice.org
m.maleej@fondationdenice.org
– **Laetitia Valls**, coordinatrice équipe de Cannes
l.valls@fondationdenice.org
– **Aïcha Alkema**, coordinatrice équipe de Cannes
a.alkema@fondationdenice.org
- Flash Emploi – Tél. 04 92 00 06 09
– **Yasmina Sidhoum**, cheffe de service secteur
Menton, gestion Fse
y.sidhoum@fondationdenice.org
– **Basile Amelete**, chef de service Pôle Est
b.amelete@fondationdenice.org
– **Valérie Pigatti**, cheffe de service Pôle Ouest
v.pigatti@fondationdenice.org

SECTEUR 3 **Enfance-Jeunesse-Familles**

Ce secteur rassemble des maisons d'enfants à caractère social et des services en milieu ouvert dans le champ de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants et adolescent·e·s accueilli·e·s en collaboration si possible avec leur famille.

- **Caty Billi**
Cheffe de service des services généraux
c.billi@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93

Domaine d'activités enfance

- **Khalid Fetnan**
Directeur adjoint en charge du domaine d'activités enfance
k.fetnan@fondationdenice.org
- Hébergement enfance mixte
– La Maison de l'enfance de La Trinité
Gilles Trapani, chef de service
g.trapani@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93
- Milieu ouvert
– Action éducative à domicile (Aed)
Annick Vial, cheffe de service
a.vial@fondationdenice.org
Tél. 04 93 62 21 12
– Placement à domicile (Pad)
– Plateforme de services jeunes
– Lieu ressources
Kamel Naghmouchi, chef de service
k.naghmouchi@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93
– Service Actes-Pélican
Tél. 04 92 04 12 07
– Service soutien et accompagnement à la parentalité
Tél. 04 93 04 18 68
Nadine Cormorant, coordinatrice
n.cormorant@fondationdenice.org

- **Pierrette Cazalère-Jouan**, directrice
p.cazalere-jouan@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93
Tél. 04 92 04 12 07

Domaine d'activités jeunesse

- **Guillaume Castejon**
Responsable d'activités jeunesse
g.castejon@fondationdenice.org
- Hébergement adolescentes et adolescents
Jeunes majeures et jeunes majeurs
Sahara Loiseau, coordinatrice
– La Guitare
Tél. 04 92 07 12 13
– Villa Marie-Ange
Brigitte Bianco, cheffe de service
b.bianco@fondationdenice.org
Tél. 04 97 03 29 60
- Hébergement mineurs non accompagnés
– **Élisa Antico**, coordinatrice
e.antico@fondationdenice.org

Remerciements aux salarié·e·s
de la Fondation de Nice
pour leur engagement au quotidien
dans les missions qui leur sont confiées

Abid Samir	Baudry Élodie	Bouzazi Moufida	Coulon Christian	Fall Ndeye
Abid Linda	Bee Jean-Louis	Bozac Catherine	Crinquand Julie	Famelartd Carole
Abrantes Stéphane	Belhamame Feth-Allah	Braye Nicolas	Dahdouh Ghassan	Farvaque Marine
Achichi Hariess	Belounis Khalid	Brillada Lisa	Dakuyeva Luiza	Faure Charles-Henri
Adetchessi Ouro Sama	Ben Hadj Khalifa Naceur	Bru Julie	Dalle Nolwenn	Favot Patrick
Aicardi Patricia	Ben Mustapha Imen	Brun Emmanuel	Damyanova-Gaydarski Hristina	Farrari Christine
Ait Ali Fairouz	Ben Nasr Fahima	Brunetto Olivier	Dang Thi-Hong-Yen	Ferrato Sylviane
Akeb Mohamed	Ben Salah Iman	Buffoli Stéphanie	Daniel Max	Fetnan Khalid
Aliaga Jacob Jody	Ben Salem Karim	Buil Lydia	Dargaud Isabelle	Filippi Laura
Alkema Aicha	Benelgorch Sonia	Bulin Christophe	De Botton Philippe	Fils Patrica
Allier Soutzo Emmanuelle	Benhima Leila	Cappelle Bruno	Delfino Camille	Fizi Elion
Alonso Nathalie	Benlebna Kheira Samia	Cappelletti Élodie	Delgado Marlène	Fontaine Isabelle
Amelete Basile	Bensaid Imane	Caraglio Alain	Diallo Samira	Fonteix Claudine
Amrani Driss	Berlin Élisabeth	Carbeti Cécilie	Daglio Jean-Luc	Forest Sébastien
André Frédéric	Berlïoz-Ricetti James	Cardona Géraldine	Doucerin Juliette	Forichon Jean-Marc
Andreoni Sandra	Bernard Sylvie	Castejon Guillaume	Dreidi Akila	Fouich Florence
Andriamaly Océane	Berrached Zoubida	Cazalère-Jouan Pierrette	Dridi Walid	Fouque Jean-Michel
Andry Céline	Bianco Brigitte	Cecchetti Isabelle	Ducreux Cécile	Fournieux Mathilda
Antico ÉliSa	Bigotti Geneviève	Champion Julien	Durif Marjorie	Fourreau Maeva
Antoinette Aude	Billi Caty	Champion Justine	El Bassri Mounir	Foury Florence
Antonutti Alice	Blanchon Caroline	Changenot Sylvain	El Bhar-Bethan Bernard	Francheteau Damien
Arrighi Arlette	Blom Jan Maarten	Chariba Karim	El Briki Isam	Fraous Béchir
Asker Widad	Bollati Pascale	Chatard Jérôme	El Hamri Assia	Galles Paul
Autuori Marianne	Bonaventura Christelle	Château Murielle	El Majdoub Safa	Gallot Olivier
Aymard Cruchet Séverine	Bonnet Patrick	Chenaouy Alexandre	El Moaddem Noureddine	Gandaubert Annabelle
Azouz Abdellatif Jihede	Bonniec Morgan	Cherif Hanane	El Yahyaoui Faiza	Gastaud Mege Clara
Baboulin Sandrine	Bottero Alexiane	Collet Damien	Elbassri Mounir	Gazetta Alain
Baldaccini Karine	Bouacha Fayçal	Connen Sylvie	Escanes Jean-David	Genevey Montaz Isabelle
Bamba Mamoutou	Boudon Audrey	Consigli Cecilia	Eslan Pierre-Yves	Gerbaldi Caroline
Barbery Karine	Bouganim Katia	Cormenier Emmanuelle	Essayah Inès	Gheorghiu Dejonckheere
Barbieri Lucrezia	Boumedien Nassera	Cormorant Nadine	Estrada Campuzano Yanis	Bénédicte
Bardelli Jérôme	Bourgain Sandrine	Corrèze Céline	Etienne Deborah	Giauffret Vincent
Barolle Lionel	Bouslilh Hanane	Costa Dominique	Eudeline Élodie	Giorni Nicolas
Barthelemy Malbos Brigitte	Boutry Constance	Costa Marine	Fabre Amandine	Girault Bruno

Glasman Élodie	Liogier Cécile	Nahon Martine	Rey Emmanuel	Tolle Valérie
Gobert Gaël	Liviau Magali	Namasseveyeyen Shanmugan	Reynaud Don-Louis	Toreau Georges
Goiran Claude	Loiseau Sahara	Nefzi Soraya	Richard Stéphane	Trabelsi Alam
Gomes Kathy	Londios Grégory	Nenan Lenaïg	Richard Jeanne	Trama Sylvie
Gonthier Jean-Michel	Lopez Élisabeth	Nérot Anne-Cécile	Rigante Marianna	Tranchier Patricia
Gonzales Clara	Lotfi Essadia	Nicoud Alain	Rocha Martins Anna	Trapani Gilles
Gouasmi Linda	Lozach Eva	Nouar Jacqueline	Roche Sandrine	Trapani Julia
Goublet Stéphanie	Lucini Ingrid	Ouhssaine Youssef	Ronchi Valérie	Trombetta Sacha
Greige Hélène	Maalej Méline	Ounkowsky Anaïs	Rudelle-Prudhon Joséphine	Trudelle Christophe
Gueye Tabara	Magnier Julien	Ozenda Guillaume	Safi Mounir	Usik Viktoriya
Guillaume Thibaud	Malassenet François	Pacard Esther	Samokine Anne	Valatchy Marie
Hamidi Abib Radia	Mallie Julien	Pantano Christophe	Sananes Fanny	Vallet Christelle
Hartog Isabelle	Marcal Lopes Pedro	Partouche Jean-Philippe	Sanchez Laura	Valloire Nadège
In Émilie	Marchal Céline	Paumier Wilfrid	Santi Molteni Rose	Valls Laetitia
Jacques Aurélie	Marcoux Muriel	Pelissier Catherine	Santos Charlotte	Vandries Nathalie
Jeanneau Valérie	Mari Christine	Peloso Corinne	Scaron Patrick	Vial Annick
Jemel Ridha	Martel Céline	Personne Marion	Schimicci Martine	Vial Christian
Justes Nathalie	Mas Philippe	Pessey Ezingeard Amélie	Schneider Franck	Viano Cécile
Khan Willya	Masotti Serge	Peyrani Emmanuelle	Schubertzer Maeva	Viano Nicolas
Khedheri Maroua	Masseglia Muriel	Pigatti Valérie	Seghier Perrine	Vidal Bernard
Kingji Shkelzen	Matta Cyrille	Pilato Élisabeth	Selingue Stéphanie	Vigoureux Brigitte
Klopman Karen	Maudet Jean-Marc	Pineau Béatrice	Sewgobind Audrey	Vitale Nathalie
Kraja Indrit	Mazzafera Giuliano	Pini Barbara	Shili Hajer	Volant Annie
Labbozzeta Linda	Mazzoni Caroline	Pini Marc	Sidhoum Yasmina	Vuillier Patricia
Labib Zied	Mehdid Kenza	Piogier Cassibba Pascale	Sijoumi Mohamed	Wagner Céline
Lahmar Hosni	Meilleurat Fanny	Pipart Annabelle	Sika Delphine	Yahiaoui Sylvie
Lakhdar El Fadil Khadija	Melan Claire	Pizarro Mélanie	Skuta Françoise	Yakoubi Célia
Lalam Najiba	Melias Valérie	Poggi-Maudet Caroline	Spinelli Flora	Yavuz Saban
Lamarine Morgane	Merouane Ali	Polidori Marina	Spitzner Mélissa	Zanelli Jérôme
Lambert Anaïs	Michaud Nicolas	Portelli Laurent	Suc Sabine	Zarif-Braye Zeina
Layouni Rachida	Miguel Isabelle	Portelli Christine	Sufan Samar	Zenagui Mohammed
Leal Abellaneda Elsa	Milazzotto Raphaël	Portier Laure	Suzan Chloé	Zirano Vera Jane
Leandro Michel	Milletti Frédéric	Prestifilippo Stéphanie	Tabayev Akhmed	Zugmeyer Gladys
Leblanc Nathalie	Miralles Emmanuel	Prestifilippo Laurent	Taffarelli Nicolas	Zurigo Labbe Justine
Lecat Christelle	Mirone Jonathan	Prifti Ola	Taieb Alexandra	
Ledieu Justine	Miyama Ayumi	Ragueneau Fabienne	Tarideu Arbogast Auréa	
Lefebvre Frédéric	Moigne Christèle	Ramirez Sébastien	Tavernier Stéphanie	
Legros Nathalie	Mondelin Lara	Ravel Véronique	Tedeschi Véronique	
Leone Viola	Montagnoli Isabelle	Reine Margaux	Terrak Dominique	
Leroy Lilian	Morin Katia	Renvoyer Virginia	Terriaga Marie-Lucie	
Levinson Stephen	Nabil Leila	Revel Chion Lucie	Thomas Patricia	
Limbert Elsa	Naghmouchi Kamel	Rey Sébastien	Thomas Solène	

Remerciements à nos partenaires

• Conseil départemental des Alpes-Maritimes • Direction départementale de la Cohésion sociale des Alpes-Maritimes • Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur • Agence régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur • Afnor (Association française de normalisation) • Alter-Egaux • Apis Mellifera • Association régionale des ressourceries Paca • Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes • Caisse primaire d'assurance maladie • Capstan avocats • Centre communal d'action sociale • Communauté d'agglomération du pays de Grasse • Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis • Communes de Tende, Saint-Dalmas-de-Tende, Breil-sur-Roya, Carros, Contes, Drap, Lucéram, L'Escarène, Vence • Crédit Mutuel • Délégation aux droits des femmes et à l'égalité • Direccte Paca (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur) • Fagerh (Fédération des associations, groupements et établissements pour la réadaptation des personnes en situation de handicap) • Fas (Fédération des acteurs de la solidarité) • Fondation Caisse d'Épargne • Fondation JM Bruneau • Fondation Norauto • Fondation Orange • Fondation Somfy • Mairie de Nice • Maître Denis Deur, avocat • Métropole Nice Côte d'Azur • Nexem (principal représentant des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire) • Noeva • Peradotto • Plan local pour l'insertion et l'emploi des pays de Lérins (Plie) • Plie Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis • Plie du pays de Grasse • Plie Métropole Nice Côte d'Azur • Pôle emploi • Préfecture des Alpes-Maritimes • Services sociaux départementaux • Udaf (Union départementale des associations familiales) • Unifaf • Uriopss (Union inter-régionale interfédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) • Urof (Union régionale des organismes de formation)

Santé et handicap

• Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) • Aides • Alcool assistance • Association Acacia • Association Éveil ton art • Carrefour santé • Centre de cure ambulatoire en alcoologie • Centre hospitalier Princesse Grace, Monaco • Centre hospitalier universitaire de Nice • Centre Maupassant • Centre médico-psychologique • Clinique de la Costière • Collectif de lutte contre le Vih des Alpes-Maritimes • Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement • Équipe de liaison soins addictologie • Équipe mobile psychiatrie précarité

• Fédération addiction • Fédération Santé Habitat • Handy Job • Hôpital privé gériatrique les Sources • Isatis • Le Passage • Maison départementale des personnes handicapées des Alpes-Maritimes • Médecins du Monde • Musée du sport • Polyclinique Ipoca Cannes • Prévention santé addictions • Réseau addiction 06 • Soins de suite et réadaptation Lauriers Roses • Ugecam (Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie) • Villes de Nice, Antibes, Cannes et Grasse

Emploi, insertion par le logement et lutte contre les exclusions

• 115 Alpes-Maritimes, Var et Bouches-du-Rhône • Accueil de jour d'Antibes et de Grasse • Accueil femmes solidarité • Actif Azur • Activité pour tous • Adepape 06 • Adsea • Agence d'intérim Actual • Agence d'intérim Suez Rebond • Agence départementale d'information sur le logement • Agence du don en nature (Adn) • Agences d'intérim : Crit Interim, Triangle, Domino, Actual interim, Manpower, Interima, Senior TH, Ranstad, Cannes temporis, Samsic, Proman, Adecco • Agis 06 (Association de gestion immobilière et sociale des Alpes-Maritimes) • Aide humanitaire sapeurs-pompiers Grasse Menton • Api Provence • Apoge • Arapej (Association réflexion action prison et justice) • Armée du salut • Assim (Association subrogation soutien incapables majeurs) • Association Abi 06 • Association Accueil travail emploi (Ate) • Association Adam • Association Alc • Association Forma • Association La Semeuse • Association lesbiennes, gays, bi et trans en France (Lgbt) • Association logement des Alpes-Maritimes • Association Montjoye • Association Paje • Association Passerelle de Carros • Association pour le développement social • Association Reflets • Association Roya citoyenne • Association tutélaire des inadaptés des Alpes-Maritimes (Atiam) • Banque de France • Caisse des Dépôts • Centre Afpa de Nice • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pôle Maurice de Alberti • Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Cidff) • Centre de recherche juridique et judiciaire • Centres de formation : Cifs, Erp, Ifps, Afrtal, Forma Plus, Convergence (sécurité), Afpa, Greta, Ecf, Camas, Cfa Carros, Gpec, Wedge (immobilier), Cnam • Chambre des métiers et de l'artisanat • Cimade • Club franco-africain • Comité de vigilance des Alpes-Maritimes (Coviam) • Commission de surendettement • Coordination régionale de la lutte contre l'infection due au Vih (Corevih) • Crèches • Crèches La Maison Bleue • Csapa de Cannes, d'Antibes, Grasse •

Cultures du cœur • Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair) • Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) • Direction générale des étrangers en France • Drivekidz (mobilité scolaire) • Emmaüs Roya • Enedis • Entraide Pierre Valdo • Entraide protestante • Entreprise Malongo • Équipe mobile psychiatrie précarité • Équipe nationale d'intervention en prévention et santé (Enips) • Espace Magnan • Espace Soleil • Face 06 • Fondation Lecordier • Fondation Venus management • Forum Jorge François • Forum réfugiés Così • Galice / Service intégré d'accueil et d'orientation (Siao) • Gip Fipan (Groupement d'intérêt public pour la formation et l'insertion professionnelles de l'académie de Nice) • Habitat et citoyen-neté • Habitat et humanisme • Inserpro de l'association Alc • Insertion par l'activité économique (lae) : T'Plus, Suez Rebond, Chantier Plus 06, Avie, Emploi et service 06, Job's en douceurs, Abi06, Cellule d'animation des clauses d'insertion de la métropole Nice Côte d'Azur, Soli-Cités, Les Apprentis d'Auteuil, Résines Estérel Azur, C'Mieu, DÉFI, Joint-Venture sociales (Jvs), Brigade verte, Sivom Val De Banquière • Institut d'enseignement supérieur du travail social (Iests) • Institut de formation en soins infirmier (Ifsi) du Chu et de la Croix-Rouge • Institut universitaire technologique de Menton (Iut) • Inter secours Nice • Isa intérim • ITCC • L'Escale • Laboratoire Urmis • Le Tremplin • Les Anges de la Baie de Nice • Les auberges de jeunesse • Les missions locales du département des Alpes-Maritimes • Les Restos du cœur • Les services de police • Lits halte soins santé (Lhss) • Maison d'arrêt de Nice • Maison de l'emploi des Pays de Lérins • Maison des parents • Maisons des solidarités départementales • Médecins du monde • Mobilis • Msa 3A • Mutualité française • Œuvre de La Fourmi • Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) • Petites sœurs des pauvres • Protection judiciaire de la jeunesse • Protection maternelle et infantile • RecyclLivres • Repair Café • Réseau des ressourceries • Réseau Migrant.e.s 06 • Saint-Vincent-de-Paul • Samu social (Croix-Rouge et Mutualité) • Secours catholique • Secours populaire français • Commission Dalo • Services pénitentiaires d'insertion et de probation (Spip) • Sita rebond • Soliha • Sos voyageurs • Théâtre de la Cité • Théâtre de Nice • Un chez-soi d'abord • Un toit pour toi • Union des industries et métiers de la métallurgie de la Côte d'Azur • Union pour l'entreprise des Alpes-Maritimes (Upe 06) • Véolia Carros

Enfance-Jeunesse-Familles

• Direction de l'aide sociale à l'enfance (Ase) • Agence départementale d'information sur le logement (Adil) • AnimaNice • Antenne départementale de recueil d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes (Adret) • Association

Children & future et No finish Line de Nice • Avocats • bénévoles • Brigade de la prévention de la délinquance juvénile • Brigade des mineurs • Bubble Art • Cejam • Cellule d'accompagnement des mineurs non accompagnés • Centre communal d'action sociale (Ccas) • Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Cidff) • Centre de formation d'apprentis d'Antibes • Centre de formation des apprentis (Cfa) de Carros • Centre de lutte anti tuberculeuse (Clat) • Centres de loisirs • Centres de vacances • Centres médico-psychologiques Costanzo, Ariane, La Trinité • Chambre de commerce et d'industrie (Cci) • Clubs sportifs de La Trinité et de Contes • Collèges Antoine-Risso, Henri-Fabre, Maurice-Jaubert, La Bourgade, Port-Lympia, Paul-Valéry, Jean-Giono, L'Archet, Alphonse-Daudet, Roger Carlès de Contes, Frédéric Mistral • Comité de vigilance des Alpes-Maritimes (Coviam) • Comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes-Maritimes (Codes 06) • Comité local pour le logement autonome des jeunes (Cllaj) • Cours privé Berlioz • Cours privé de réadaptation pédagogique et scolaire Bousquet et George-Sand • Écoles Victor Asso, Les Chênes verts, Lepeltier, Las Planas, Denis-Delahaye, Les Oliviers, Terra-Amata • Éducation nationale • Faculté des métiers • Fondation Lenval • Fondation Niarchos • Foyers de jeunes travailleurs Les Nations, Soleil Montjoye • Foyers de l'enfance des Alpes-Maritimes La Parenthèse... • Gendarmerie de La Trinité • Gendarmerie nationale • Harjès • Hôpitaux l'Archet, Pasteur • Institut de formation automobile (Ifa) • Instituts médico-éducatifs La Luema, Vosgelade, Henri-Wallon • Juges d'instruction • Juges des enfants • Juges des tutelles • L'Abri Côtier • La Fondation Legros • Les Enfants de Frankie • Lignes d'Azur • Lycées Parc-Impérial, Paul-Augier, Masséna • Mairie de La Trinité • Maison de justice et du droit (Mjd) • Maison départementale des personnes handicapées (Mdph) • Maison des adolescents • Maison des solidarités départementales (Msd) • Maisons d'arrêt de Nice et Grasse • Médecins de protection maternelle et infantile (Pmi) • Médiathèque de Tende • Mission locale • Piscines municipales • Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (Plie) • Plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé (Pfidass) • Pompiers • Responsables territoriaux protection de l'enfance (Rtpe) • Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) • Services du Conseil départemental • Société de transport niçois (St2n) • Stades et plateaux sportifs de la Ville de Nice • Traducteurs en langues étrangères • Tremplin, service de domiciliation • Tribunaux de grande instance (Tgi) de Nice et Grasse, tribunal pour enfants • Udaf 06 • Un toit pour toi • Unis-cité

glossaire

Aava	Atelier d'adaptation à la vie active
Aci	Ateliers et chantiers d'insertion
Act	Appartements de coordination thérapeutique
Ada	Allocation pour demandeur d'asile
Adap	Agenda d'accessibilité programmé
Aed	Action éducative à domicile
Afnor	Association française de normalisation
Aie	Appui intensif emploi
Anact	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
Anah	Agence nationale de l'habitat
Apef	Association pour les économies de fonctionnement
Ars	Agence régionale de santé
Ase	Aide sociale à l'enfance
Asll	Accompagnement social lié au logement
At-Sa	Accueil temporaire – Service de l'asile
Avdl	Accompagnement vers et dans le logement
Caarud	Centre d'accueil et d'accompagnement pour la réduction des risques auprès des usagers de drogues
Cada	Centre d'accueil des demandeurs d'asile
Caf	Caisse d'allocations familiales
Cddi	Contrat à durée déterminée d'insertion
Cdi	Contrat à durée indéterminée
Cdiae	Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique

Cse	Comité social et économique
Cfa	Centre de formation d'apprentis
Chrs	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
Cnda	Cour nationale du droit d'asile
Codho	Comité des observations des droits de l'Homme
Cpo	Centre de pré-orientation
Cpom	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
Csapa	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
Cui	Contrat unique d'insertion
Ddcs	Direction départementale de la cohésion sociale
Dsn	Déclaration sociale nominative
Eadp	Entretien annuel de développement professionnel
Emr	Entretien de mise en relation
Fle	Français langue étrangère
Fnars	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
Fse	Fonds social européen
Gcsms	Groupement de coopération sociale et médico-sociale
Gpec	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Hu	Hébergement d'urgence
Huda	Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile
Iod	Intervention sur l'offre et la demande
Mecs	Maison d'enfants à caractère social
Met	Maison de l'enfance de La Trinité

Mna	Mineurs non accompagnés
Mildeca	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
Msd	Maison des solidarités départementale
Ofii	Office français de l'immigration et de l'intégration
Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
Pad	Placement à domicile
Pdi	Programme départemental de l'insertion
Plie	Plan local pour l'insertion et l'emploi
Pmr	Personnes à mobilité réduite
Ppi	Plan pluriannuel d'investissement
Ppf	Plan pluriannuel de financement
Qvt-Ep	Qualité de vie au travail Égalité professionnelle
Reprises	Retour à l'emploi progressif et d'insertion sociale avec des entreprises solidaires
Rsa	Revenu de solidarité active
Sap	Soutien et accompagnement à la parentalité
Ucsd	Un chez-soi d'abord
Uriopss	Union inter-régionale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
Vih	Virus de l'immunodéficience humaine



Le Label Diversité, délivré par l'Afnor et attribué à la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes a été renouvelé en 2018 pour quatre ans. Il vient légitimer la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitement dans toutes ses activités.



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes a reçu en 2019
le soutien financier des institutions suivantes



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • Fax 04 93 56 88 70 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org

 facebook.com/pg/FondationDeNice